

La Gibelotte

J U I L L E T 2 0 1 3

Gomphus vulgaire



Sommaire

- **Ça s'est passé à Ligny...** 4
- **Le Garenne s'informe** 6
- **Le Garenne bavarde** 9
- **Le Garenne solidaire** 17
- **Le Garenne citoyen** 18
- **Le Garenne se bouge** 20
- **Les P'tits Garennes** 21
- **Le Garenne solidaire** 29
- **Etat civil, bienvenue...** 30
- **Pharmacies de garde** 31
- **Calendrier des fêtes** 32
- **Le Garenne solidaire** 33
- **Le Garenne citoyen** 34
- **Marceau à l'écoute** 38
- **Infos pratiques** 40

Éditorial

« *La souffrance c'est très rassurant. Ça n'arrive qu'aux vivants* »

La réforme des rythmes scolaires a, dès le début des débats qu'elle a suscités, attiré toute mon attention. Mon expérience vécue soit à NANCY, soit à ÉPINAL, puis comme responsable local du projet « VILLE-ENFANTS » m'a permis d'appréhender le nouveau dispositif proposé devenu « Amélioration du Rythme de Vie de l'Enfant et du Jeune (ARVEJ) dès 1994-1995. Je voudrais rappeler que ces travaux ont conduit à la création du DINO-CLUB par Madame Danièle CHARRERON (3^{ème} Adjointe au Maire), de l'Éveil sportif par moi-même et que, d'autre part, le Club de danse et le Club de gym s'étaient associés étroitement à notre démarche. J'ai en 1997 présenté, lors d'une séance publique, le projet final qui consistait à consacrer le temps scolaire de 9h00 à 12h30 et les activités périscolaires l'après-midi. Pour ce faire, la reprise des cours devait se faire après le 20 août et se terminer vers le 13 juillet. N'ayant pas sur ce projet obtenu de réponse des parents et des enseignants, il n'a pas été mis en chantier.

Il nous faut redonner à notre système éducatif un rang digne de notre nation, d'autant que les professeurs des écoles de notre cité montrent un grand professionnalisme et des compétences de haut niveau. Cela m'a été confirmé par Monsieur l'Inspecteur de la Circonscription.

Il m'est apparu essentiel de nous inscrire dans cette démarche dès 2013 avec le soutien du Conseil Municipal. En conséquence, Monsieur Olivier GRUGIER, acteur de la grande Maison Éducation Nationale, a été chargé d'élaborer le projet.

Certes nous sommes une commune rurale aux moyens mesurés qui dans un premier temps, mettra en place un projet modeste mais réaliste. Ce dernier a demandé beaucoup de temps, de réflexions et d'investigations.

Il est vrai que pour les parents il est toujours difficile d'adapter la vie professionnelle à des nouvelles contraintes scolaires, surtout en période de crise économique.

Je considère, avec d'autres, que l'avenir de notre pays réside chez nos scolaires et que l'ambition doit guider nos pas en matière d'éducation nationale.

D'un point de vue plus global, compte tenu des cures d'amaigrissement financier qui nous sont soumises, il faut cesser de se lamenter et faire autant avec moins dans un esprit de justice sociale.

« *Écris les choses néfastes qu'on t'a fait subir dans le sable, mais grave les bonnes choses dans le marbre* » Proverbe Arabe



Bonnes vacances à toutes et tous,

Le Maire

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

Ligny-le-Ribault
poursuit ses actions
en faveur du
développement
durable et imprime
sur un papier
respectant la gestion
durable
des forêts



ça s'est passé



► 21 JANVIER : Ligny sous la neige



► 3 FÉVRIER : Ligny les pieds dans l'eau, des photos insolites



► FÉVRIER: Exposition de la galerie Clarus avec le sculpteur Pierre MATTER et le peintre Fernand d'ONOFRIO



► 10 FÉVRIER: Plus de soixante personnes à la galette des associations



► 20 FÉVRIER : Coupe



► 7 AVRIL : Exposition de l'atelier de dessin-peinture de Ligny

à Ligny...



26 JANVIER:

le CAC vous a proposé une séance de théâtre avec 2 pièces comiques: "La fin du monde" et "Quand les poules auront des dents"



de l'osier au pré des Saules



► 2 JUIN : Audition de piano dans la salle polyvalente



► 25 MAI : Traditionnelle fête du Cosson



22-23 JUIN : Gala danse : un énorme succès !

Le garenne s'informe



>>> PLAN LOCAL D'URBANISME par Patrick LEBEL

Lors de la réunion du 31 mai 2013, le Conseil municipal a approuvé le Plan local d'urbanisme (Plu). Les choses ne sont pas à leur terme pour autant.

Le contrôle de légalité devra être exercé par Monsieur le Préfet du Loiret. Les personnes publiques associées (Ppa) auront à rendre leurs avis définitifs. La publicité de la décision d'approbation et son affichage ont déjà eu lieu.

Ce travail est donc maintenant accompli. Néanmoins, il est nécessaire d'apporter quelques éclaircissements, tant le travail accompli est complexe et les interrogations des uns et des autres suffisamment fortes pour qu'il y soit répondues.

L'élaboration du Plu est un travail sous contraintes, je l'avais évoqué à plusieurs reprises. C'est aussi un travail d'une difficulté élevée. Surtout, cela est beaucoup plus qu'un cumul de modifications apportées au précédent document d'urbanisme : le Plan d'occupation des sols (Pos).

Les politiques publiques d'aménagement du territoire ont leurs logiques. L'action publique qui en découle s'inscrit dans le cadre voulu par le législateur. Il semble qu'en la matière, il y ait aujourd'hui une continuité de l'action publique bien que nous ayons connu, voilà un peu plus d'un an, un changement de législature.

Les axes prioritaires de l'action publique peuvent être résumés ainsi :

- Préservation des terres agricoles
- Lutte contre l'étalement urbain
- Densification de l'habitat
- Intégration des questions environnementales et climatiques
- Préservation de la biodiversité
- Préservation des paysages
- Meilleurs usages des ressources et l'économie qui peut en être faite : eau, énergie, matériaux, ...
- Mobilités et transports, transition énergétique, entre autres.

Bien entendu, les avis, les formulations divergent, tant sur le fond que sur la forme. La pluralité des points de vue et des analyses doit être entendue. Souvent, ils ne modifient pas immédiatement le cours des choses. Mais pour cela, il faut qu'ils soient construits et formalisés. Qu'ils soient audibles et intelligibles. Et discutés.

Les obligations réglementaires demandaient d'approuver le Plu avant le 30 juin 2013. Ne pas s'y conformer, c'était devoir refaire le travail en quasi-totalité pour respecter des règles autres, différentes, dites « Grenellisation des Plu » ; plus exigeantes, plus restrictives notamment en matière de droit

à construire et d'organisation des constructions dans l'espace.

Approuvé avant le 30 juin 2013, le Plu fera l'objet d'une révision qui devrait être réalisée avant 2016, comme les textes l'imposent.

Il est d'autres éléments de connaissances que nous ne pouvions pas négliger.

- **Dans l'hypothèse de l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (Scot) valant pour plusieurs intercommunalités, les Plu devront être impérativement compatibles.**
- **L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) aura pour conséquence la subordination du Plu au Plui. Si le Plu n'est pas réalisé, la marge de manœuvre des élus locaux sera faible. S'il est approuvé, les aménagements à y apporter seront mineurs.**
- **Dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs et dans celui plus large de la numérisation des données, le Plu de la commune devra être numérisé dans le respect des normes définies.**
- **L'hypothèse retenue de la croissance démographique de la commune peut-être invalidée. L'Insee confirme tout récemment cet état de baisse, même si celle-ci est toute relative.**
- **L'hypothèse envisagée d'une baisse des ressources financières de la commune se confirme. Elle est aujourd'hui avérée. Et les années à venir confirmeront la contraction budgétaire.**
- **Les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement devront connaître un important programme de remise aux normes et de réparations dans le futur (poursuite ce qui est engagé).**
- **Les services publics sont la clé de voute de l'existence de la commune et de son identité et participe pleinement de l'aménagement du territoire. Leur modernisation pour répondre à la charge administrative et aux profondes transformations que nous connaissons s'inscrit dans une perspective de cohérence de l'action publique de la commune. La mutualisation apportera une réponse à celles-ci.**
- **Entre autres.**

Il faut dès maintenant mettre en œuvre le Plan local d'urbanisation, appréhender les conséquences de la nouvelle réglementation thermique et poursuivre ce qui a été engagé sur les réseaux et les infrastructures, conditions nécessaires à l'aménagement du territoire.

Patrick LEBEL, 1er Adjoint

Le garenne s'informe



7

>>> RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux ont débutés. Ci-dessous, vous pourrez lire la note rédigée pour la sollicitation des subventions. Elle résume assez bien la nature du projet et son ampleur, ainsi que les objectifs fixés. C'est un grand pas. C'est assez rare pour une école rurale de connaître une opération de cette nature. Je ferais ensuite quelques remarques et répondrais aux objections formulées. Les coûts et le financement seront abordés en fin de partie.

Patrick LEBEL, 1er Adjoint

Note :

ÉTAT DES LIEUX

Construite en 1905, l'école élémentaire a connu deux agrandissements successifs en 1965 et 2000 pour répondre au besoin de scolarisation d'enfants plus nombreux.

L'état structurel général des bâtiments est satisfaisant, mais sa qualité thermique est faible à médiocre (cf. l'audit thermique et énergétique réalisé en 2010/2011 dans le cadre institutionnel et réglementaire défini par l'Ademe). Les consommations sont élevées et onéreuses, et le seront plus encore demain si l'on admet l'hypothèse que celles-ci pourront, à terme (5 ans), connaître une évolution annuelle de 9% par an.

Les situations de confort standard (réglementation thermique de 1974) sont difficilement atteintes quand la rigueur hivernale est là, notamment, pour les parties nord nord-est, nord-ouest et centrale.

Les effets dits de « parois froides » constituent une gêne continue.

La qualité de l'air intérieur est médiocre et aucun dispositif technique satisfaisant du point de vue fonctionnel n'existe. Or, l'on sait qu'un

mauvais renouvellement hygiénique de l'air intérieur favorise l'augmentation du taux de dioxyde de carbone, de vapeur d'eau, et favorise la stagnation des pollutions volatiles notamment. Les conséquences en terme de santé publique et d'apprentissages scolaires ne sont pas bonnes (cf. études et recommandations de l'observatoire national de la qualité de l'air intérieur). L'impact d'une mauvaise qualité de l'air sur la « performance » des apprentissages scolaires est maintenant bien démontré et bien documenté.

Projet

Le projet de rénover l'école élémentaire s'inscrit donc dans une démarche volontaire avec pour objectifs :

1. Réduire la facture énergétique de manière significative (cf. note de calcul).
2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
3. Améliorer les conditions de confort : thermique et acoustique.
4. Faire que la composition de l'air intérieur satisfasse aux seuils réglementaires existants et à venir en matière de qualité sanitaire. Faire aussi que de bonnes conditions techniques de renouvellement de l'air participent de manière générale aux situations de confort attendues.
5. Donner l'exemple et montrer la faisabilité technique d'un tel projet et son impact environnemental, sanitaire et budgétaire.

LEBRAUT YANNICK
HORTICULTEUR

VENTE AU DÉTAIL : FLEURS SÉCHÉES
PLANTS A MASSIFS • PLANTS DE TOMATES
GÉRANIUMS • FUCHSIAS • CHRYSANTHÈMES

134 - « Les Villeneuves » - 45370 CLÉRY-ST-ANDRÉ
tél. 02 38 45 73 39

Présent les samedis sur la place de l'église de Ligny-le-Ribault

Map details: horticulteur **134 Villeneuves, chateau, basilique, le mail, Orléans Cléry Blois

Le garenne s'informe



>>> RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE SUITE

Pour y répondre des travaux seront engagés dans les meilleurs délais. Ils concernent :

1. L'isolation des faces (parois) extérieures des bâtiments suivant la technique du manteau (matière isolante en fibres de bois, et habillage qui prendra la forme d'un bardage de bois).
2. Le remplacement des menuiseries en fin de vie (partie 1960), les autres étant récentes.
3. L'isolation des planchers hauts donnant sur les combles perdus en ouate de cellulose.
4. L'amélioration de l'étanchéité à l'air (en partie liée au résultat des travaux réalisés).
5. La pose d'un dispositif technique et mécanique piloté de renouvellement de l'air dit « double flux » avec batteries à eau chaude de préchauffage de l'air.

Remarques et réponses aux objections formulées.

Un bâtiment de cette nature est complexe à améliorer d'un point de vue thermique. Trois modes constructifs aux propriétés dissemblables induisent trois comportements quant au fonctionnement thermique de l'ensemble. Sa forme en H, son implantation le privant d'un apport solaire important en font un ensemble assez difficile à étudier. Les outils ordinaires de calculs à notre disposition, ne permettent pas, hélas, d'apprécier de manière vraiment satisfaisante le fonctionnement dynamique des trois bâtiments. Néanmoins les solutions d'amélioration retenues seront efficaces. Une campagne de mesures sera effectuée après les travaux pour recueillir assez d'informations afin d'établir un bilan technique. A terme, il servira à toutes les communes qui souhaitent s'engager dans des travaux de cette nature et de cette ampleur.

L'objection quant à l'utilité de tels travaux a été formulée. Sur ce sujet, je répondrais que compte tenu du contexte énergétique et de la charge contrainte que cela représente et représentera demain (mon hypothèse de l'évolution du coût du fuel de 9%/an), il fallait s'y engager. La consommation moyenne est de 12500 litres à 13500 l. Soit au prix du litre (0.96 euros) ces jours derniers (9/06/2013) une dépense de 12 000 euros à 13 000 euros. Pourquoi, la façade sud ne fera-t-elle pas l'objet de travaux d'isolation ? Deux éléments de réponses :

1. Il était important de préserver le caractère esthétique de l'ensemble murs de clôture et ses éléments d'époque 1900, ancien logements 1900 des instituteurs, façade 1900 de l'école. C'est que l'on voit depuis l'espace public.

2. D'un point de vue thermique et technique cela était acceptable puisque la surface des murs sud (parois opaques) est inférieure à celle des menuiseries (parois claires) qui ne seront pas remplacées et sa masse très lourde. La situation plein sud est favorable d'un strict point de vue thermique.

La construction d'une école nouvelle n'était-ce pas là la solution ? Cette solution qui présente un intérêt manifeste reste un projet d'avenir. L'amélioration de l'école existante n'est pas du tout absurde puisque ce bâtiment est communal et qu'une école nouvelle permettrait une réaffectation de l'ancienne. Il faut tout de même relever que le coût d'un nouvel ensemble de bâtiments serait immédiatement insupportable compte-tenu des engagements financiers conséquents même subventionnés et de la baisse des recettes budgétaires.

D'autres facteurs d'ordre démographique, économique ou bien encore liés à la mobilité et aux transports compliquent la réflexion. L'évolution de l'école avec l'introduction des outils numériques, de nouvelles formes d'organisations et de répartition spatiale des lieux d'enseignements vont à très court terme modifier notre « système école ». Il faut être prudent. Et surtout ne pas partir « la fleur au fusil et le cœur joyeux » ! Les déconvenues pourraient être très sévères.

Coût et financement

Le coût des travaux poste par poste résultant de l'appel d'offres :

- Isolation par l'extérieur et bardage bois : 167 981.98 euros^{HT}
 - Isolation des combles perdus : 18 830.96 euros^{HT}
 - Menuiseries extérieures : 22083.49 euros^{HT}
 - Ventilation et électricité : 71 658 euros^{HT}
- Soit un montant de 280 554.43 euros^{HT}
- Maîtrise d'œuvre, SPS, contrôle : 15 610 euros^{HT}
 - Provisions pour aléas : 13 500 euros

Subventions :

- DETR : 71 108 euros -acquise
- Région/Pays Sologne Val Sud 145 782.21 euros –en cours d'examen mais inscrite au contrat Région/Pays, soit 50 % des dépenses éligibles (base 291 564.43 euros^{HT})
- Réserves parlementaires : montants inconnus au 9/06/2013 –principe acquis

Autofinancement :

- Entre 64 000 et 92 780 selon montant des subventions

Le Garenne bavarde

9



>>> LA TANCHE SOLOGNOTE

Le début de la saison 2013 s'est déroulé dans une bonne ambiance lors de notre **soirée "potée"**.

Les 16 et 17 mars nous avons organisé un **lâché de truites** qui malgré le temps nuageux a eu un franc succès. Malheureusement, à cause du mauvais temps annoncé et la montée du Cosson, nous avons dû annuler celui des 25 et 26 mai une journée avant de mettre les truites. Une organisation pour rien, c'est la nature.

Nous rappelons que nos amis les chiens sont les bienvenus autour de notre plan d'eau mais que leurs maîtres doivent les tenir en laisse par respect pour les pêcheurs, merci.

Nous remercions Philippe pour le temps qu'il passe la semaine et le week-end à surveiller et à contrôler les cartes.

Le bureau vous souhaite de bonnes vacances d'été et d'agréables journées de pêche.

A bientôt.



>>> SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Comme nous tous, le Jardin des écoliers a souffert de ce long et triste hiver.... Les enfants ont donc été moins présents à cause du mauvais temps.... Malgré cela, leur motivation est restée toujours bien réelle et les volontaires se sont efforcés de maintenir ce jardin en état coûte que coûte. Cette année, une innovation est venue enrichir l'activité jardinage : C'est **"La Feuille de Chou"**. Un groupe d'écoliers réalise chaque semaine un véritable reportage au sein du Jardin. Cinq « feuilles de Chou » ont déjà été éditées à l'heure où j'écris ces lignes et elles devraient être suivies de nombreuses autres... voyez en le contenu dans la rubrique de l'école !

Le vieux puits situé dans l'enceinte du JDE a été complètement restauré avec l'aide de Lucien ancien puisatier de Jouy le Potier. Il fonctionne parfaitement et devrait maintenant se faire refaire une beauté... et, espérons-le, voir ses abords réaménagés pour épargner nos chaussures !!!

Le JDE change : le grand tipi devenu trop encombrant a été supprimé, il sera remplacé par un autre situé à l'extérieur. Grâce au précieux concours des Pépinières Courcet, on a pu terminer la plantation du verger et grâce aux plants de Zacharie Boulard, "le roi du potiron" à la Ferté St-Aubin depuis des années et aux soins des enfants, nous espérons une bonne récolte en Automne.

Le JDR a reçu dans le cadre de leurs « Folles journées de Printemps » en Mai, une délégation de Fleury les Aubrais venue visiter le JDE et pique niquer au Pré des Saules. En Juin les autres jardins des écoliers du Loiret nous ont rendu visite et un grand pique nique a réuni tout le monde.

En février, la SHOL a participé à la **galette "inter associations"**, un bon moment de convivialité.

En mars, une dizaine de volontaires a effectué la taille des arbustes à l'écomusée en se consacrant en premier, comme d'habitude, aux espèces à floraison estivale pour ne pas détruire la floraison printanière.

La SHLR a aussi impulsé d'autres activités : **La coupe de l'osier au Pré des Saules**. Il faisait froid et c'était dur mais si on veut faire de la vannerie et entourer les planches du jardin de jolis plessages c'est un mal nécessaire ! Daniel, adhérent SHOL de Fleury, nous a montré lors de deux séances comment fabriquer une fleur en osier, et un tipi pour les concombres. L'art floral aussi est au rendez-vous mais sous une forme moins courante qui permettra à chacun de fabriquer des bouquets avec fleurs et feuillages récoltés dans nos jardins. Trois séances sont prévues d'ici à la fin de l'année, à cette occasion, Il convient de remercier la municipalité pour son accompagnement bienveillant.

Comme tous les ans à la Sainte Anne, le stand de la SHLR et du Jardin des Ecoliers est présent au milieu de la fête. C'est l'occasion pour les amateurs (et les autres !) de faire leur marché de plantes, boutures et aussi de gourmandises (myrtilles fraîches, confitures et gâteaux).

C'est aussi le seul moment de récolter des fonds pour faire vivre le jardin des écoliers puisque toute la recette y est consacrée.

C'est enfin l'occasion de se rencontrer, d'échanger et pourquoi pas « d'agrandir le cercle des amis qui viennent au jardin » ce dont nous avons si grand besoin... Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à Cécile et Franck qui "rajeunissent les cadres" quand ils peuvent venir nous aider le vendredi !!!

Si la SHLR a essayé de faire un effort pour informer ses adhérents par mails ou par courrier, n'oubliez pas de passer par le jardin et de lire sur le panneau d'affichage, l'actualité plantes de Ligny et des environs.

Et comme dit Edmond Rostand "Sois satisfait des fleurs, des fruits, même des feuilles si c'est dans ton jardin à toi que tu les cueilles"



Le Garenne bavarde



>> **A.C.L.R. ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION DE LIGNY-LE-RIBAUT**

Le samedi 09 février dernier, notre association organisait une **soirée théâtrale : Un air de Famille**, une pièce de Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri : 57 spectateurs ont passé une excellente soirée dans un décor naturel, au bar Le Colvert. La patronne du lieu, les spectateurs et la troupe des Raboliots ont tous été satisfaits de cette soirée très spéciale.

Le lendemain, dimanche 10 février, c'étaient la **Galette des Associations** et la **GIROL** dansante qui précédaient l'assemblée générale dont voici un résumé représentatif des activités actuelles de notre association :

Après avoir évoqué le traditionnel bilan financier et reparlé des sujets pratiques débattus lors de la Galette (questions d'assurance, de salles de réunion etc...), nous avons souligné que 2013 serait une année sans demande de cotisation.

En effet, nous allons vers une simplification de notre fonctionnement et laissons tout un chacun participer aux diverses activités proposées, de façon informelle.

« Vive les Mamans » : cette entité de l'ACLRL ne pouvant plus être assurée par son animatrice est pour l'instant en sommeil jusqu'à ce qu'une autre personne soit disponible pour proposer aux nouvelles mamans des sorties poussette, des discussions pour échange d'expériences autour d'un thé, etc... Avis aux amateurs qui peuvent contacter l'ACLRL, toujours disposée à prendre en charge l'assurance nécessaire à l'occupation d'un local indispensable en cas d'intempéries.

Les cyber cafe : Même si le matériel devient obsolète, les deux sites ont bien fonctionné jusqu'à présent. Grâce à Linux, aucun virus n'a perturbé les ordinateurs. Par ailleurs, aucune panne n'est survenue. Quelques petits soucis de disparition d'icône et autres « bricoles » n'ont pas interrompu le fonctionnement.

Aujourd'hui, afin d'assurer encore mieux la maintenance des cybers, Dominique MERCIER propose ses services lorsque Didier PASCAULT ne sera pas disponible. Le Ste Anne a demandé le retrait de notre matériel pour proposer le sien propre ; nous sommes heureux d'avoir pu contribuer au lancement du principe. Le Colvert continue l'aventure avec nous.

La GIROL, notre système d'échange de savoir-faire sans argent : Cette année passée à vu un atelier nichoir, un atelier danse de salon, un atelier bonzaï, un atelier « Cuisine sans Cuisson » (qui a donné lieu à un petit livre de recettes, recueil des éditions des deux dernières années : disponible sur demande) et un atelier Gourmandises de Noël pour lequel

l'ACLRL a offert la plupart des ingrédients aux 15 participants.

La Gibelotte paraissant après la troisième édition de notre atelier fétiche « cuisiner sans cuisson » (le 08 juin), nous vous signalons cependant que le 23 novembre aura lieu un atelier sur le thème de Noël et que nous réitérerons aussi un atelier danse (probablement le jour de l'assemblée générale en février 2014)

Par ailleurs, nous réfléchissons à un atelier Notions Word et Excel pour débutants.

Les commandes groupées : nous sommes toujours ouverts à toute proposition (alimentaires ou autres), qui nous permet d'obtenir des prix préférentiels. Pour l'heure, nous pensons refaire une commande à La belle-Iloise (plutôt à l'automne) ; le vin lui aussi pourrait faire l'objet d'un groupement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Le projet universitaire LocMem : l'ACLRL est partenaire officiel d'un projet régional qui a été validé avec un financement de 120.000 euros. Parallèlement à ce projet universitaire, nous avons proposé à l'ensemble du village de travailler sur les différents sujets qui constituent la mémoire et l'histoire de Ligny-le-Ribault. Ainsi, une première réunion d'information pour le village a eu lieu le 16 mars dernier : dix-huit personnes s'étaient déplacées, dont Monsieur

Gilles DURANT des AULNOIS, et huit s'étaient excusées en précisant leur volonté de participation aux petits groupes de travail qui se pencheront sur les sujets retenus.

Le 20 mars, une réunion à l'université a encore étayé notre démarche et un dictionnaire critique des lieux de mémoires, pouvoirs et culture en Centre-Val de Loire fait déjà état d'une entrée de Ligny-le-Ribault par « La Sologne ».

A noter que nous nous réunissons encore une fois au village le 1er juin pour faire le point des avancées de chacun et présenter le blog qui devrait évoluer au fur et à mesure des travaux réalisés ; le 12 juin est également prévue une réunion à l'université.

Toutes ces réunions font bien entendu l'objet de comptes rendus que nous tenons à la disposition des lignois. Si certains d'entre vous se décidaient seulement maintenant, à participer au LocMem lignois : il est encore temps de nous contacter !



Le Garenne bavarde



>> A.C.L.R. ASSOCIATION POUR LA COMMUNICATION DE LIGNY-LE-RIBAUT

Fête de la Ste Anne 2012 et Fête du Cosson 2013 : l'ACLR a participé à la Sainte Anne en organisant un regroupement des associations (derrière l'église).

Nous avons estimé que les badauds n'étaient pas lignois pour beaucoup. Le coeur du village aurait été un meilleur emplacement, mais encore aurait-il fallu pouvoir installer un Barnum quelque part ailleurs... Tout s'est cependant bien passé, dans la bonne humeur, et les cinq associations participantes ont été solidaires aux moments voulus (montage et démontage des barnums).

De ce fait et d'un commun accord avec le CAC, nous avons proposé aux associations lignoises de participer à un « Forum des associations » qui aurait pu se dérouler lors de la Fête du Cosson du 25 mai : le peu de participants et le très mauvais temps ont eu raison de ce projet.

Randonnée pour Tous : le dimanche 21 avril, comme chaque année, l'ACLR a participé à l'un des ravitaillements.

COMPOSITION DU BUREAU ET CONTACTS DE L'ACLR :

- Isabelle FOSSARD - Présidente
cyber.ligny@free.fr - 02 38 45 41 70
- Florence FLEUREAU - Secrétaire et animatrice de la GIROL
girolenligny@gmail.com - 02 38 45 47 72
- Annie BENOIT - Secrétaire adjointe et infographiste.
- Jeannine TRASSEBOT - Trésorière
- Didier PASCAULT - Trésorier adjoint et chargé de la maintenance des cyber cafés
cyber.ligny@free.fr

Lignoissement vôtre
L'A.C.L.R.



**Yves
BOZO**
*Paysagiste
Entrepreneur de jardins
Location de nacelle*

“La Villette” - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58
Portable 06 14 93 79 61



L'Atelier
Fleuriste

49, rue du Gal de Gaule
45240 Ligny Le Ribault
02.38.45.49.18

CARO'COIFF
La Coiffure
Chez
Vous



**COIFFURE À DOMICILE
homme, femme, enfant**
Ligny-le-Ribault - Tél. 06 16 71 28 56

POUSSIN
Dominique & fils

AMÉNAGEMENT D'ESPACE PAYSAGÉ

Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné - Clôtures
- Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir - Viabilisation
de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle 3T et 8T - Puitsards -
Installation sanitaire - Allées tous matériaux - Maçonnerie paysagère

90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél/Fax 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37
dominique.poussin@wanadoo.fr
www.dominique-poussin.com



Le Garenne bavarde



>>> CINE SOLOGNE

Nous avons terminé notre saison 2012/2013 avec un magnifique film consacré à Renoir, à la fin de sa vie.

Notre fidèle public était présent, bien que ce soit jeudi de l'Ascension et la veille d'un long week-end, et nous l'en remercions vivement.

De plus, parmi notre Assemblée, nous avons eu la joie d'accueillir deux jeunes Canadiens de Winnipeg dont Chloé, la petite fille de Mme Bouton Annie, très appréciée dans notre village.

Ce fut donc une très belle « dernière séance », une « dernière séquence » et le rideau est tombé sur... notre probable DERNIERE séance avec notre projecteur 35 mm !

En effet, à la rentrée d'octobre, nous devrions

commencer notre saison avec le nouveau projecteur numérique dans lequel vient d'investir l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne).

Tout n'est pas encore finalisé et nous vous tiendrons informés sur nos affiches et sur le site Internet de Ligny le Ribault, toujours mis à jour par Michèle Cormery que nous remercions pour son suivi.

Une nouvelle page se tourne, et les films sont désormais diffusés en format numérique : il nous fallait donc suivre cette évolution.

Voici le bilan de l'année 2012 / 2013 pour Ligny (octobre à mai) :

FILMS	MOIS	Adultes	Jeunes
UN BONHEUR NE VIENT JAMAIS SEUL	OCTOBRE 2012	25	0
SUPERSTAR	NOV 2012	21	0
KIRIKOU ET LES HOMMES...	DEC 2012	6	34
ASTERIX ET OBELIX AU SERVICE DE SA MAJESTE	DEC 2012	23	3
UN PLAN PARFAIT	JANV. 2013 (annulée)	0	0
POPULAIRE	FEVRIER 2013	26	0
ASSOCIES CONTRE LE CRIME	MARS 2013	34	0
DE L'AUTRE COTE DU PERIPH	AVRIL 2013	22	1
RENOIR	MAI 2013	21	
TOTAL		178	38

Nous vous fixons donc rendez-vous, généralement, le premier jeudi de chaque mois d'octobre à avril / mai.

VOICI LES DATES DE LA RENTRÉE POUR LE DÉBUT DE SAISON 2013 / 2014 :

- jeudi 03 Octobre 2013
- jeudi 07 Novembre 2013
- jeudi 05 Décembre 2013

Je tiens à remercier ma fidèle équipe composée de Jean et Jeannine TRASSEBOT, Bernard ROBERT et Alain GARCIA : sans l'aide du CAC, CINE SOLOGNE LIGNY ne pourrait assurer sa prestation.

Nous vous souhaitons un Bon Eté.

Pour l'équipe Ciné-Sologne Ligny,
Béatrice CABOURG

>>> ATELIER DE DESSIN-PEINTURE

Les 6 et 7 avril l'atelier de dessin peinture exposait à la Maison de la Brique.

Une centaine de personnes est venue tout au long du weekend découvrir les réalisations des élèves de l'atelier et les toiles de Michèle NEUHARD.

Un espace était réservé aux travaux des jeunes élèves de l'atelier: caricatures, poules en mosaïque ou dessins à la manière de Miro, Klee ou Modigliani. Les élèves adultes proposaient des huiles et des acryliques aux sources d'inspiration très variées.

Merci à tous ceux qui sont venus nous manifester leur intérêt !

N'HÉSITEZ PLUS! REJOIGNEZ NOUS!

Que vous soyez débutant ou expérimenté, jeune ou moins jeune.



Les cours ont lieu tous les mercredis entre 18h00 et 21h00 à la salle polyvalente.

Et pensez dès maintenant à votre inscription pour la rentrée fixée au 11 septembre.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous contacter

Michèle NEUHARD, professeur : 06 85 36 18 79
Michèle CORMERY, contact : 02 38 45 44 55

Le Garenne bavarde



13

>> COMITE D'ANIMATION COMMUNALE DE LIGNY

Le CAC constitué de bénévoles a pour seul but d'animer et de faire vivre notre village.

MANIFESTATIONS REALISEES DEPUIS JANVIER 2013 ET A VENIR

31 Décembre : réveillon de la Saint-Sylvestre

Comme tous les ans les participants sont repartis satisfaits de cette soirée . Nous avons retrouver avec plaisir notre traiteur habituel et son équipe toujours aussi compétents et efficaces . Bob , comme les années passées s'est chargé de l'animation musicale et de l'ambiance.



Début janvier : remise des récompenses pour les maisons décorées .

Cette animation a rencontré le même succès et le même engouement que l'an dernier . Les récompenses ont été remises lors des vœux du Maire et de son équipe communale.

26 Janvier : soirée théâtrale

Une première pour le CAC qui a proposé une soirée théâtre avec la troupe "des SAUTE-ZIOTS". 2 pièces comiques étaient au programme : "quand les poules auront des dents" et "la fin du monde". Même si la salle des fêtes n'était pas comble les spectateurs présents ont beaucoup apprécié le spectacle et le talent des comédiens amateurs.

21 Avril : marche pour tous

Le beau temps était au rendez-vous ce dimanche et 646 marcheurs ont parcouru les 4 circuits proposés. A l'arrivée un pot d'amitié était offert et les participants ont fait beaucoup de compliments sur l'organisation ainsi que sur la décoration des stands de ravitaillement.

25 Mai : fête musicale du Cosson

Malgré le mauvais temps nous n'avons pas renoncé à organiser cette fête mais le pré communal où elle se déroule habituellement , étant beaucoup trop détrempé , nous avons choisi le parking derrière l'église pour éviter les enlissements et ainsi permettre de garder les pieds au sec . Bravo à Jacky et à toute l'équipe du CAC qui compte tenu d'une météo maussade ont réussi à animer brillamment cette soirée moules frites .

9 Juin : concours de boules à la mêlée

Comme tous les ans Jeannot vous attend nombreux dans la cour de l'école pour un tournoi convivial.

MANIFESTATIONS À VENIR

28 Juillet : fête de la Sainte-Anne

Cette année le thème proposé est "Le Brésil". De nombreuses animations vous attendent dans les rues du village (zumba, capèira, musique, vide-grenier, forains et manèges etc ...). Ne pouvant disposer de la salle communale cette année, le bal du samedi soir est annulé.

6 Septembre : Assemblée Communale du CAC

9 Septembre : ball-trap

Comme tous les ans avant l'ouverture de la chasse les amateurs se donnent rendez-vous aux 3 chênes pour un dernier entraînement. De nombreux lots récompensent les plus habiles.

Sans oublier les rendez-vous de Ciné Sologne

CONTACTS

- Jean Trassebot Coprésident : 02 38 45 45 08
- Jackie Pigé (fête de la Ste-Anne), Coprésident : 02 38 45 42 70
- Frédérique Ayrault (vide grenier) 02 38 45 41 31
- Chantal Lhuillier (vide grenier) 02 38 45 46 09
- Jeanne Cariou (réservation matériel) 02 38 45 04 18
- Jacques Benoît (fête du Cosson) 02 38 45 43 68 / 06 78 14 83 47



Le Garenne bavarde



>>> LES AMIS DU VIEUX LIGNY

ECOMUSEE



PLACE DE L'EGLISE

Permettez-nous d'abord de remercier toutes les personnes qui sont venues à l'Assemblée Générale, ainsi que nos fidèles adhérents et ceux qui nous ont rejoints cette année, de 36 en 2012, nous sommes passés à 55 en 2013.

Nous avons prévu, en priorité pour l'année 2013, l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier qui nous est confié. Malheureusement les conditions climatiques nous ont retardés, cependant le portail d'entrée a été restauré, un montant renforcé, un volet de la cour intérieure rescellé. Avec l'aide de la SHOL et d'amis du Musée, nous avons procédé à une première taille des arbustes du jardin et à un début de nettoyage. Mais par ces temps humides l'herbe pousse vite ! A l'intérieur nous avons poursuivi l'amélioration de l'éclairage ainsi que l'entretien des outils et la réorganisation de l'espace. Nous travaillons également sur les statuts en vue de changer le Nom de l'Association. Hors Ligny, l'Association a été représentée

à l'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative du Canton de La Ferté Saint Aubin, ainsi qu'à celles de l'Union pour la Culture Populaire en Sologne et des Cartophiles du Loiret.

A l'Ecomusée nous avons déjà reçu trois groupes dont celui des enfants fréquentant le « Club de Loisir » de Ligny.

Un autre doit venir début juin.

En juillet et août nous participerons à l'Exposition qui aura lieu à la Maison de la Brique ; magnifique exposition, pleine de surprises !

Nous préparons également les « Nuits du Cerf » qui auront lieu les 26 et 28 septembre, venez-y nombreux, notez ces dates et pensez à réserver.

Le musée, depuis le 7 avril, est ouvert tous les dimanches après-midi, en juillet et août il sera ouvert tous les après-midi, visite guidée.

Entrée adulte 2€, Enfant 1€, gratuit pour les petits.

Ouvert pour les groupes sur demande et réservation.

Tél. : 02 38 45 43 60

ou 02 38 45 46 19

Internet : avl-45@orange.fr

Bonnes vacances

La présidente : Marie-Louise Le Breton



>>> ECOLE DE PIANO



L'école de piano de Ligny le Ribault se porte bien !

Yuki Lenormand et Claire

Billot-Jacquín donnent leurs cours réciproquement les mercredis après-midi et samedis à 14 élèves de la commune et alentours. Cette année scolaire 2012-2013 a vu s'inscrire quatre tous jeunes enfants quand certains autres élèves passent cette année leur brevet, leur baccalauréat ou même leur concours d'école supérieure ...



Les cours sont dispensés dans l'annexe de la bibliothèque, salle que la Municipalité met gracieusement à notre disposition depuis plus de dix ans à présent. Un piano droit de belle qualité est maintenant devenu celui de l'association, offert par les généreux parents d'une ancienne élève.

C'est ce piano qui a été déplacé dans la salle des fêtes de Ligny le Ribault à l'occasion de l'audition de fin d'année, le 2 juin dernier.

Une vingtaine d'élève ont interprété un répertoire varié, allant de chansons enfantines à des œuvres essentielles du répertoire classique (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy...) en passant par des compositions réalisées par l'un ou l'autre élève ...

La rentrée scolaire 2013/2014 de "Piano et musique pour tous" aura lieu début septembre 2013.

Afin de vous inscrire, ou simplement de vous informer, vous pouvez dès à présent nous contacter au 02 38 45 46 36 (auprès de Béatrice Dorléans) ou au 06 03 94 11 71 (auprès de Claire Billot-Jacquín).

Le Garenne bavarde

15



>>> WWW.CAMELEON45.FR

Samedi 7 décembre 2012 :
TELETHON à la Ferté St Aubin



Pour animer cette manifestation et soutenir le Téléthon, nous avons proposé en ville dans l'après-midi une présentation de plusieurs de nos costumes, toutes époques confondues. Pour la soirée dans la salle des fêtes, nous avons offert aux spectateurs un grand défilé vénitien. Nous étions une douzaine habillés de beaux costumes soit confectionnés, soit customisés avec des fleurs et des lumières..

Samedi 02 février : Bal renaissance à Romorantin

Cette année Romorantin organisait son 1er bal renaissance. Avec Cléry nous avons accepté l'invitation. Et c'est ensemble que nous avons dansé les branles, pavanés, menuets ... Cette 1ère était réussie.

Samedi 09 février : Bal renaissance à Tours



Bal Renaissance des 20 ans du Département de Musique Ancienne du Conservatoire "Francis Poulenc" CRR de Tours, organisé par l'association Musica Ficta avec la participation de la compagnie Outre mesure. C'est de nouveau avec Cléry que nous sommes allés à l'hôtel de ville de Tours. La grande et somptueuse salle de réception a accueilli les passionnés de la danse renaissance.

Samedi 2 mars : soirée dansante thème "SOLEIL"

Le soleil si rare en ce moment a tout de même été au rendez vous le temps d'une soirée. Merci aux personnes costumées avec de belles couleurs flamboyantes. Merci aussi à la cuisinière (elle se reconnaîtra) pour le succulent colombo.

Dimanche 10 Mars : Salon du chocolat au château de Chamerolles



Pour cet événement, nous avons présentés des costumes vénitiens.

Samedi 20 avril :
Bal des princesses pavillon royal Paris

C'est un bal avec un dress code obligé : courtisanes délurées, hussards romantiques, costumes et robes d'époque mixés d'une touche de rock et décalée. Les participants viennent de différents horizons, et du coup les costumes ne manquent pas d'originalité et de créativité. C'est entre filles cette fois-ci que nous avons décidé de participer à cette soirée.

Samedi 11 mai et dimanche 12 mai :
Les Heures Historiques de Sully sur Loire



Pour la 3^{ème} année consécutive l'association participe au grand rassemblement de passionnés de l'histoire et de la reconstitution. Nous avons peaufiné nos costumes et notre campement. Nos efforts ont été récompensés par la remise du trophée du meilleur groupe et campement, merci à tous de votre participation et de votre aide !

Le beau temps n'a pas toujours été de la partie. Mais entre quelques petites averses le samedi, nous avons pu défiler, faire une démonstration de danses, animer notre camp..... Cette année a été différente des deux autres, beaucoup de personnes costumées époque 18^{ème} siècle ou grand siècle. L'année prochaine nous devrions avoir un plus grand espace pour accueillir de nouveaux passionnés. Nous pourrions ainsi présenter entre autre des combats artistiques ou duels pour le plus grand rassemblement historique Français.

1er et 2 juin : fête historique « ripailles et troubadours » à Neuvy (41)

Présentation de notre association et de nos costumes historiques

Projets : Plusieurs campements et sorties sont en préparation pour 2013 et 2014...

Et puis les vacances vont arriver, alors nous vous souhaitons du soleil, du soleil...

il sera bien mérité...

Le bureau

Message : nous sommes à la recherche de tissus d'ameublement, rideaux, draps et vêtements anciens, de cordons et galons pour la confection de nouveaux costumes historiques (0684813438)

Le Garenne bavarde



>>> EXPOSITION "SOLOGNE SAUVAGE ET TRADITIONS"

Ne manquez pas cette exposition organisée par la commune de Ligny-le-Ribault.

La Fédération des Chasseurs du Loiret et la Maison du braconnage de Chaon avec la participation des Amis du Vieux Ligny, de la section SHOL de Ligny avec le jardin des écoliers, du club photo Lamottois vous proposeront, par le biais de la faune sauvage et des activités traditionnelles qui y sont liées, une image vivante de la Sologne. Vous y découvrirez différents espaces dédiés aux étangs, au petit gibier et ses prédateurs, au cerf et au chevreuil,...

Les différentes structures, à travers des paysages reconstitués et des animaux naturalisés, tenteront d'apporter au public l'image traditionnelle des activités solognotes (chasse, pêche d'étang, braconnage, piégeage, garde particulier...) tout en présentant le statut actuel de la faune présentée, ses suivis, sa gestion...

Pour la commission communication, Michèle CORMERY

A NE PAS MANQUER !

Du 2 juillet au 31 août, à la Maison de la Brique, salle d'exposition de Ligny-le-Ribault

DU MARDI AU SAMEDI :

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

LE DIMANCHE : de 10h00 à 12h30

Fermé le lundi



Journée continue le dimanche 28 juillet, jour de la fête de la Sainte-Anne

>>> POÉSIE ! POÉSIE !

Ils se font rares les moments de plaisir, ces moments où la poésie vient à nous pour nous faire oublier le temps qui passe. Il y a de belles choses à découvrir à travers les mots, n'oubliez pas la poésie, c'est une gourmandise à déguster sans modération.

« La société a besoin de poètes comme le ciel a besoin d'étoiles » Chevalier de Boufflers



J'ai vu ! J'ai entendu !

Dans la douceur de la nuit
J'ai vu sourire une étoile
J'ai entendu le bruit
De l'araignée sur sa toile
J'ai vu soudain la lune
Sous la voûte étoilée
Annoncer le prélude
D'une nuit agitée
J'ai entendu la chouette
Au loin poussait son cri
Et le hibou poète ?
Lui répondant ; ma Mie !
J'ai vu la salamandre
Glisser près des roseaux
Ignorant les méandres
Du sinueux cours d'eau !
J'ai entendu le cerf
Bramer dans la forêt
Majestueux et fier
Le roi des cervidés
J'ai entendu le bruit
De la grenouille en fête
Sautillant dans la nuit
Coassant à tue-tête
J'ai entendu enfin
Le clocher du village
Tinter de bon matin
Sous un ciel sans nuage.

Claudie LG

Le garenne solidaire



>>> DJANGON BARANI

Cécile Arnaud et Isabelle Boismoreau, présidente et trésorière de Djangon Barani, se sont rendues au Burkina Faso du 13 février au 2 mars 2013.

Ce voyage, en compagnie d'administrateurs et chargés de mission de Centraider, a d'abord permis de nombreux échanges avec d'autres associations françaises ou burkinabé lors de notre participation à la rencontre organisée le 15 février par Centraider et l'université d'Orléans sur le thème de l'agroécologie (voir le compte-rendu : www.centraider.org/les-groupes-de-travail/burkina-faso/818-rencontre-multi-acteurs-au-burkina-faso-le-15-fevrier-2013.html).

À Barani les femmes nous attendaient pour nous montrer le jardin. La mise en culture de la parcelle a repris en janvier après la fin des récoltes dans les champs, réunissant cette année 67 femmes qui organisent chaque mois une vente de leur production. Par ailleurs, grâce aux fonds prêtés par l'association, chacune bénéficie tous les deux mois d'un micro crédit de 7,5€ qui leur permet d'améliorer l'ordinaire de la famille par un petit commerce. Les remboursements toujours réguliers prouvent la volonté de ces femmes d'améliorer leur condition ainsi que leur courage.



Cette fois ci, nos amies avaient organisé un grand repas en présence des autorités pour fêter notre venue. Nous nous sommes régalés de plats traditionnels comme le tô de petit mil, le couscous de fonio, le yaourt ou le mougoudji, accompagnés par la musique des griots du village.



En ce qui concerne le collège de Barani, le soutien de l'association, à la demande du directeur, s'est porté sur la cantine, nos achat de

riz, pâtes et huile assurant environ deux mois de repas pour suppléer la faiblesse des dotations de l'État. Parmi les collégiens parrainés, nous déplorons le décès d'un élève de 6^{ème} ainsi que l'abandon de l'école d'une jeune fille de 5^{ème} pour cause de grossesse non désirée. En revanche, l'installation du forage et d'une pompe à eau sur le site du futur collège donne quelques espoirs de voir les nouveaux locaux fonctionnels à la prochaine rentrée...

Le projet de soutien à la scolarisation primaire par un jardin et un enclos d'embouche bovine a obtenu l'aval de nos financeurs : la Région Centre et la Guilde Européenne du Raid.



Une formation à l'agroécologie à destination des mères d'élèves et des femmes du jardin sera assurée par une association burkinabé, l'AVAPAS, au mois de novembre prochain ; l'amélioration prévue de la pompe facilitera beaucoup l'exploitation de la parcelle cultivée. La construction de l'enclos d'embouche a démarré par le hangar à fourrage traditionnel et l'étable devrait être terminée avant le début de la saison des pluies afin d'acheter les animaux dès la rentrée des classes. L'Association des Parents d'Élèves, composée des hommes du village en majorité éleveurs, gèrera ce volet du projet avec les enfants de l'école. Les enseignants, quant à eux, bénéficieront d'une formation à l'informatique avant la fin de l'année scolaire. Ce projet, mis en place début 2013, a subi quelques retards du fait de conflits dans la hiérarchie scolaire que nous avons involontairement exacerbés et du départ du directeur de l'école, remercié suite à des malversations financières. L'inspecteur de la circonscription scolaire, dont notre projet nécessite le soutien, a eu fort à faire pour assurer le bon fonctionnement de cette école primaire de plus de 500 élèves et nous ne savons pas encore aujourd'hui si le directeur provisoirement nommé sera encore là l'année prochaine. La motivation des associations de parents d'élèves et des mères éducatrices, le dynamisme de l'instituteur responsable du jardin ainsi que le soutien du Maire de Barani, correspondant local de Djangon Barani, nous permettent d'espérer une mise en œuvre totale du projet en octobre prochain lors de notre prochaine mission.

Retrouvez toutes les informations concernant notre association sur le site internet : www.djangon-barani.com

Solidairement

Le garenne citoyen



>>> LE MONDE RURAL

« Les bonnes idées n'ont pas d'âge
Elles ont seulement de l'avenir » Robert MALLET

Le monde rural c'est :

- 11 millions d'habitants ;
- 80 % du Territoire National ;
- 50 % des Communes de moins de 425 habitants.

On le sait depuis fort longtemps, la REFORME inquiète et le CHANGEMENT mécontente. Ainsi est la nature humaine. Il me paraît significatif de préserver les territoires ruraux d'une asphyxie administrative engendrée par une stratification de plus de 20 ans de législation et de réglementation.

« Limiter l'autonomie Communale, tel est le rôle des transferts aux intercommunalités des compétences sans lesquelles les Communes cessent d'être des lieux de pouvoir pour devenir des opérateurs de services de proximité sous tutelle juridique et perfusion financière ».

Les élus locaux sont, eux aussi, plongés dans l'expectative la plus totale face à la multiplication tous azimuts de textes touchant le fonctionnement de nos collectivités. Chaque jour ouvrable il nous faut prendre connaissance d'environ 40 à 60 pages de textes réglementaires qui figurent dans notre boîte aux lettres « internet » et qui sont souvent incompréhensibles. La Dotation Globale de Fonctionnement est discriminatoire entre habitants des Communes rurales et Communes urbaines. Pourquoi un écolier rural n'est-il pas aussi bien

considéré par l'État qu'un écolier urbain (en terme de dotations) ?

État des lieux de la fiscalité locale

La fiscalité locale directe se compose pour les particuliers de la taxe d'habitation (T.H.), de la taxe sur le foncier bâti (TFB) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB). Cette fiscalité représente une part croissante des recettes fiscales totales (454 776 € pour notre commune en 2013 (T.H. 216 108 € / TFB 212 043 € et TFNB 26 625 €) et du produit intérieur brut. Son poids global à l'échelon national est passé de 3,6 % du PIB en 1982 à 6,1 % en 2009.

Selon les chiffres du Ministère de l'intérieur de 2012, le montant des impôts locaux réglé par les ménages a plus que doublé depuis 1997. Aujourd'hui, la fiscalité locale est facteur d'inégalité :

- entre les individus car les bases d'imposition sur la valeur locative sont totalement archaïques et datent de 1961 pour la taxe foncière et de 1970 pour la taxe d'habitation ;
- entre les collectivités locales où les disparités du « potentiel fiscal » sont de 1 à 1000 entre les communes.

Il en résulte une fiscalité locale complexe, incohérente et injuste. Il demeure urgent de mener une vraie réforme qui prennent en compte la capacité contributive des ménages.

Gilles Landré de la Saugerie

>>> DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est devenu une des clefs de notre 21ème siècle. Sur de nombreux imprimés administratifs, sur des ramettes de papier pour imprimantes nous voyons apparaître un logo de type :



Nous voyons ce logo apparaître également en Sologne çà et là en bordure forestière. Que signifie PEFC ? PEFC est un programme de reconnaissance des certifications forestières. C'est une organisation européenne basée à Genève qui milite pour un développement durable de la forêt. En navigant sur le site internet de cette organisation nous apprenons que PEFC est le premier système de certification forestière en France. Il certifie près du tiers de la forêt française, **5 millions d'hectares de forêt certifiés**, soit 78% de la forêt publique et 14% de la forêt privée. PEFC France compte parmi ses adhérents **45 000 propriétaires forestiers et près de 2 500 entreprises de la filière forêt-bois** (exploitants, scieries, transformateurs, constructeurs, négociants, artisans, distributeurs, papetiers, imprimeurs, éditeurs...). Ensemble ils apportent au consommateur la garantie qu'un produit portant la marque PEFC s'inscrit dans une démarche de gestion durable de la forêt. L'ambition de PEFC est d'assurer un accès pérenne à la ressource indispensable qu'est le bois en garantissant le respect de ceux qui possèdent et travaillent dans la forêt.

Le programme de certification repose sur deux

pilliers complémentaires :

L'application d'un cahier des charges relatif à la gestion durable de la forêt. Il inclut notamment l'interdiction d'utiliser des OGM ou encore l'obligation de conserver quelques arbres morts par hectare pour favoriser la biodiversité...

La mise en place d'une chaîne de contrôle qui assure la traçabilité et la fiabilité des produits certifiés PEFC depuis la forêt jusqu'au produit fini, en passant par toutes les étapes de transformation et de commercialisation du produit en bois ou à base de bois. Apposée sur un produit à base de bois, la marque PEFC atteste de l'engagement du propriétaire forestier et de l'entreprise à mettre en œuvre des pratiques de gestion forestière durable. Elle assure également le respect de standards écologiques, économiques, sociaux et éthiques dans la mise en œuvre de ces pratiques.

Notre administration française comme de grandes entreprises ont pris l'engagement de contribuer au développement durable de nos forêts en réclamant que l'ensemble du papier consommé soit recyclé ou qu'il provienne de forêts gérées durablement.

La Poste a signé avec l'Agence de L'Environnement et la Maitrise de l'Energie une Charte du Média Courrier Papier en Faveur d'une meilleure protection de l'environnement allant dans ce sens.

La Gibelotte exige que notre magazine soit imprimé sur du papier recyclé :



ou



Pour la commission communication,
Dominique Durant des Aulnois

Le garenne citoyen



>>> CHANTIER DU COMPLEXE AQUATIQUE



Perspective extérieure sur zone d'entrée

Lors de la visite organisée le 21 juin pour les élus de la Communauté de Commune du canton de la Ferté Saint-Aubin, chacun a pu constater l'avancement rapide du chantier. Et malgré les 53 jours d'intempéries durant ce long hiver maussade, l'ouverture est toujours prévue au 20 juin 2014. Le gros oeuvre est maintenant terminé. Les travaux de couverture commencés le 25 juin

devraient se terminer à la mi juillet. Mais dès à présent, les ouvrages béton donnent une bonne vision de ce que sera le complexe.

Pour suivre au plus près l'avancement du projet, rendez vous sur le site de la communauté de commune www.cc-lafertesaintaubin.fr, rubrique "complexe aquatique".

Pour la commission communication, Michèle Cormery



Partie administrative



Bassin détente "balnéo"



Bassin intérieur "loisirs et animations"



Bassin extérieur "nordique"



Perspective sur la halle bassin

Le garenne se bouge



>>> CLUB DE GYM

L'assemblée générale du club vient d'avoir lieu : le club va bien.

Le bilan financier est positif.

Donc nous pouvons garder nos deux cours :

- Lundi de 18h15 à 19h15 avec François
- Mercredi de 20h15 à 21h15 avec Roselyne

Et même, alors que tout augmente, nous pouvons nous permettre de faire baisser la cotisation pour l'année à venir de 150 à 140. Ainsi chacun pourra profiter d'un des deux cours ou des deux, à sa convenance.

L'ambiance aussi est bonne : nous avons déjà prévu un repas sympa pour l'année prochaine ! Si le cœur vous en dit venez nous rejoindre dès le 4 septembre et goûter à une séance d'essai offerte.

Bel été à tous.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à :

Frédérique AYRAULT : 02 38 45 41 31

Joëlle FONKNECHTEN : 02 38 45 49 76

>>> ECURIES THIERRY MOREAU

Le centre équestre de Ligny a réussi un challenge avec son concours des 4 et 5 mai ! Accueillir un championnat régional poney en saut d'obstacles !

En effet, c'est un record de participants qu'il a fallu gérer, tant sur les 3 pistes mises à disposition, tant au niveau du parking (incertain avec une météo désastreuse) qu'au niveau des horaires.

830 cavaliers sur les deux jours d'épreuves dont 650 le dimanche. ¼ heure de retard sur la journée et aucun accident. Les bénévoles du centre étaient tous présents et tout s'est déroulé sans le moindre problème. Très belle réussite encore cette année !

Les écuries Thierry Moreau qualifient encore cette année près de 13 cavaliers aux championnats de France de Lamotte en saut d'obstacles et 3 équipes de 4 enfants en Equifun.

Les passages d'examens se sont déroulés pendant les vacances de Pâques comme d'habitude, avec plus de 85% de réussite.

N'hésitez pas à venir visiter le centre lors des concours ou le samedi. Les promenades poneys sont toujours sur rendez-vous sauf le dimanche.

Renseignements au : 06 98 01 56 64

>>> LIGNY DARTS CLUB 45

Composition :

Président : Thierry TROCHET

Trésorier : Cyril HARDY

Secrétaire : Sylvie DEMAGNY

Siège : Auberge Sainte-Anne

Place de l'Eglise - Ligny.

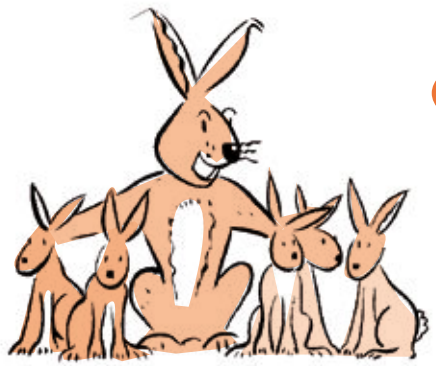
Cette association est constituée de 20 licencié(e)s et de nombreux sympathisants possédant chacun une carte d'entraînement.

Elle a pour but principal de promouvoir la fléchette électronique au niveau départemental voir régional pour les qualifications nationales. Des entraînements entres joueurs (licenciés et détenteurs de carte d'entraînement) sont hebdomadaires.

Tournoi le 19 octobre 2013 à la salle des fêtes de Ligny-le-Ribault.



Les p'tits garennes



>>> APEEP

Bilan de l'année scolaire qui vient de s'écouler : Le spectacle de Noël a été félicité : l'originalité et l'interactivité étaient au rendez-vous.



L'association rappelle que toutes ses actions sont menées dans le but de contribuer aux projets de l'école et d'assister le Père Noël pour la distribution des cadeaux à la clôture de ce spectacle original !

Nous remercions par cet article le soutien inconditionnel de Mr le Maire sans qui cela ne serait pas toujours réalisable.

La fin de l'année scolaire est ponctuée par des collations : un goûter offert aux enfants qui ont pédalé lors le incontournable randonnée VTT organisée par l'équipe enseignante puis un petit déjeuner au retour des « grands » qui sont allés passer une dizaine de jours au pied du Mont Blanc avec leur enseignante.

Nous vous tiendrons informés d'une date de réunion dès le début de l'année scolaire 2013-2014 afin de constituer comme chaque année un nouveau bureau. Venez nombreux, les nouvelles idées seront les bienvenues.

La présidente et son équipe

>>> GARDERIE

Lors de ce semestre, nos animatrices ont continué à participer à l'épanouissement de nos enfants en proposant différentes activités comme par exemple un après-midi crêpes et une chasse aux oeufs.

Nos animatrices ont pris contact avec les responsables de l'Ecomusée et ont emmené nos petits lignois visiter celui-ci mercredi 15 mai. Les enfants ont été ravis de découvrir les lieux et d'écouter l'histoire des objets qui les entouraient. Nous ne manquerons pas de renouveler cette sortie qui a permis un bel échange entre les enfants, Monsieur et Madame LE BRETON et Madame OLIVIERI VALOIS. Nous les remercions pour leur disponibilité.



Puis malgré un temps incertain, mercredi 29 mai, les enfants sont partis en randonnée faire "la boucle des chaises". Ils ont eu l'occasion de découvrir des empreintes laissées par le gibier et ont profité d'un bon bol d'air même si le pique-nique a dû se dérouler à l'abri !

Nous rappelons que la garderie du mercredi est ouverte aux enfants des villages des alentours à partir du moment où ils sont scolarisés.



Nous remercions la municipalité qui grâce à sa subvention nous permet d'exister. Nous remercions le Club des jeunes pour les créations artistiques sur les fenêtres de la garderie et pour la création des annonces qui ont été déposées chez les commerçants. Nous remercions aussi les commerçants et les habitants de Ligny Le Ribault qui, suite à nos annonces, ont répondu présents par leurs dons. Bravo à nos animatrices pour leurs initiatives ! Souhaitant que la prochaine année scolaire soit de nouveau propice à de tels échanges,

Le Bureau de la Garderie,

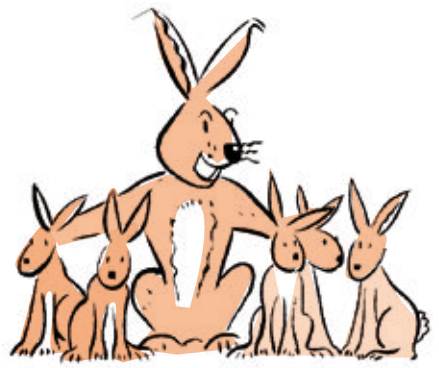
**Pour nous contacter,
courrier : siège social Mairie
Tél : 06 66 90 65 46
mail : garderieligny@gmail.com**

>>> CILS - CENTRE DES INITIATIVES LOCALES DE SOLOGNE

Centre social (1er étage)- 45 rue Hippolyte Martin - 45240 La Ferté Saint Aubin
02 38 64 80 40 - cils2@wanadoo.fr - www.cils-emploi.com

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Les p'tits garennes



>>> RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES, QUELLES MODIFICATIONS POUR LES ENFANTS DE LIGNY ?

Dès l'automne 2012, le gouvernement français avait annoncé une réforme scolaire dont une des mesures consistait à modifier les rythmes scolaires pour les enfants de maternelle et du primaire. L'objectif annoncé est de mieux organiser les temps d'apprentissage dans la semaine, d'alléger la durée des journées de classe afin de mieux tenir compte des capacités de concentration des enfants.

1 RAPPEL DU CADRAGE INSTITUTIONNEL

La modification des rythmes scolaires pour les enfants de l'école est régie par le décret publié au journal officiel n°22 du 26 janvier 2013. **Ce texte fixe les obligations suivantes :**

- la semaine d'enseignement se déroulera sur 5 demi-journées ;
- la semaine sera composée de 24h d'enseignement obligatoire ;
- une journée ne devra pas comprendre plus de 5h30 de temps d'enseignement obligatoire ;
- une demi-journée ne devra pas excéder plus de 3h30 de temps d'enseignement obligatoire ;
- la pause méridienne devra être au minimum de 1h30 ;
- chaque commune a le choix de mettre en place la réforme soit à la rentrée de septembre 2013 soit à la rentrée de septembre 2014.
- la commune doit proposer des activités périscolaires équivalentes à 3h hebdomadaires pour prendre en charge des enfants sur le temps libéré par cette nouvelle organisation.

En parallèle, des activités périscolaires, des activités pédagogiques complémentaires (APC) seront assurées par les enseignants de l'école afin de venir en aide aux enfants qui en auront besoin. Cette aide peut se traduire par la mise en place de soutiens scolaires ou de compléments pédagogiques pour approfondir des notions. La constitution de groupes restreints, soit au maximum huit élèves en même temps, doit favoriser les apprentissages. Pour cela, le choix des élèves sera à la charge des enseignants de l'école.

Pour articuler les activités pédagogiques complémentaires, organisées par l'éducation nationale, et les activités périscolaires, organisées par la commune, un projet éducatif territorial va être élaboré (PEDT).

Comme l'indique les documents d'accompagnements de cette réforme :

"Le projet de loi pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial appelé PEDT. Le PEDT associe à la collectivité territoriale l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : administrations de l'État concernées, associations, institutions culturelles et sportives, etc. Il s'agit donc d'un cadre fédérateur au niveau local. Le but est de mobiliser toutes les ressources du territoire, afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité."

La mise en place d'un projet éducatif territorial permet d'avoir les taux d'encadrement suivants :

- 1 animateur pour un maximum de 14 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour un maximum de 18 enfants de plus de 6 ans

Avant de présenter le choix de notre commune concernant le choix des activités périscolaires, il est bon de souligner qu'au-delà de la modification des rythmes scolaires qui sont censés être pour le bien des élèves, il y a énormément d'enjeux politiques. En effet, à la date du 31 mai 2013, il y avait 12,2% des communes engagées pour la mise en place dès la rentrée de septembre 2013 et réparties de la manière suivante :

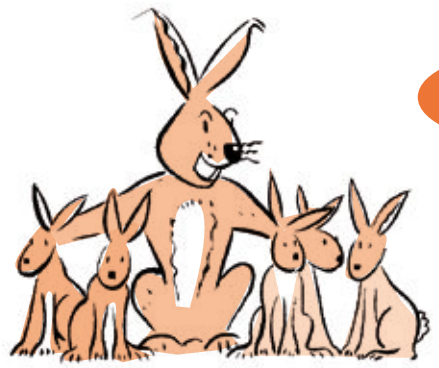
- 16 communes de moins de 2000 habitants
- 10 communes comprises entre 2000 et 10000 habitants
- 2 communes de + de 10000 habitants, à savoir Saint-Jean de Braye et Saint-Jean de la Ruelle.

Au-delà des contraintes diverses et variées, il faut noter que dans certaines communes, les enfants utilisent les transports scolaires mis en place par le département pour rejoindre leur école. Or, le conseil général du Loiret a décidé de ne pas mettre en place ces ramassages le mercredi matin. Ainsi, ces communes n'ont pas d'autre choix que de repousser la mise en place de la réforme à septembre 2014.

2 RESSOURCES ET CONTRAINTES LOCALES

Pourquoi passer dès septembre 2013 à la mise en place de la semaine à 4,5 jours d'école ? Notre commune se trouve d'une part décentrée géographiquement et d'autre part de taille modeste. De plus, nous ne disposons pas de centre aéré avec des animateurs. Bien sûr, nous disposons de la garderie avec des animateurs mais en nombre insuffisant. Il nous faut donc trouver du personnel

Les p'tits garennes



>>> RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

qualifié. Je pense que si nous demandons dès cette année à des associations affiliées éducation nationale et possédant des animateurs, nous pourrions en bénéficier plus facilement que l'année prochaine car ils auront des demandes plus importantes.

3 ECHANGES AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Très tôt, soit après que le conseil municipal ait pris la décision de la mise en œuvre de cette réforme, j'ai pris contact avec d'autres communes, les enseignants de notre école, l'inspection d'académie, la ligue de l'enseignement, les membres de la garderie, des personnes de la commune souhaitant s'engager pour assurer des animations, des associations affiliées éducation nationale afin de construire un projet éducatif.

De plus, des moments de réflexion et d'échange ont eu lieu :

- Le 8 mars 2013, une réunion publique pour informer les parents sur cette réforme. L'ensemble des associations Lignoises était convié.
- Le 19 mars 2013, échange et information auprès des parents élus au conseil d'école
- Le 30 avril 2013, entretien de recrutement d'une animatrice
- Avril-mai, mise en place d'une enquête auprès des parents pour prévoir une organisation.
- Le 17 mai 2013, rencontre avec M. Le Borgne qui représente la Ligue de l'enseignement
- Le 28 mai 2013, réunion de travail avec des animateurs et du directeur d'école pour la mise en place d'activités périscolaires
- Le 31 mai 2013, réunion d'information organisée par le réseau Périscolaire du Loiret
- Le 17 juin 2013, réunion d'information sur la conception du PEDT, organisée l'inspection d'académie du Loiret.

4 EMPLOI DU TEMPS ET HORAIRES

En accord avec l'équipe éducative de l'école, il a rapidement été décidé que la 9ème demi-journée sera le mercredi matin. En effet le samedi, qui est le second choix possible, mais sur dérogation auprès de l'inspection d'académie, a été écarté car nous avons pensé, peut-être à tort, qu'il risquerait d'avoir des absences répétées de certains enfants pour des raisons familiales.

Nous avons également souhaité que les horaires de l'école ne changent pas, surtout le matin, d'une part pour ne pas trop perturber les enfants et d'autre part par rapport à l'organisation des parents.

Ce qui est donc retenu :

Lundi	8h45-11h45	13h30-15h45
Mardi	8h45-11h45	13h30-15h45
Mercredi	8h45-11h45	
Jeudi	8h45-11h45	13h30-15h45
Vendredi	8h45-11h45	13h30-15h45

Pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi, la municipalité met en place gratuitement des activités périscolaires de 15h45 à 16h30, non obligatoires. Les activités seront encadrées par des animateurs. Différents thèmes seront développés pendant l'année scolaire.

5 ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

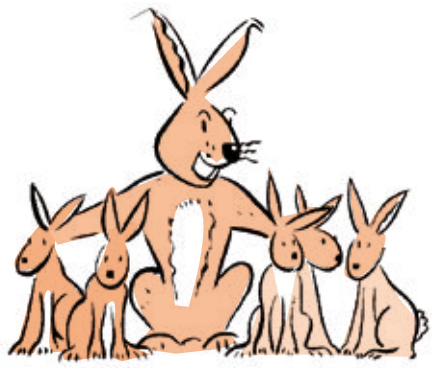
De 15h45 à 16h30, les enfants bénéficieront d'activités périscolaires ouvertes à tous et gratuites. Ces activités seront assurées par des animateurs, des enseignants mais également des associations reconnues par l'éducation nationale. Elles seront variées afin d'offrir aux enfants des moments de découvertes scientifiques, sportifs, culturels. Ces différentes activités périscolaires doivent contribuer au développement de l'intelligence des enfants tout en offrant des moments de détente. Pour faciliter l'organisation, les activités seront programmées dans le temps pour chaque groupe d'élèves. Afin d'éviter la lassitude, après chaque période de vacances scolaires, des activités différentes seront proposées. **Il a été fait le choix de constituer des groupes de niveau. Ainsi les maternelles ne seront pas avec les CM2.**

Pourquoi ce choix ?

Je souhaite que les activités permettent de développer la maturité, l'autonomie et la réflexion des enfants. Pour cela, il est nécessaire de regrouper des enfants ayant un développement intellectuel pratiquement aussi avancé si l'on veut les faire évoluer.

Ci-après, voici les thèmes des activités proposées aux animateurs. C'est à partir de ces thèmes que j'ai demandé à chaque animateur de décliner des activités pour les élèves.

Les p'tits garennes



>>> RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Périodes	niveau scolaire / groupe											APC
	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	maternelle	
Lundi 2 septembre au vendredi 18 octobre	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs	Jeux collectifs
Lundi 8 novembre au vendredi 20 décembre	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture
Lundi 6 janvier au vendredi 20 février	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant	Musique et chant
Lundi 17 mars au vendredi 25 avril	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture	Dessin / peinture
Lundi 12 mai au vendredi 4 juillet	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation	Jeux et animation

6 EVALUATION DU DISPOSITIF

Ce projet éducatif territorial sera évalué à plusieurs reprises tout au long de l'année scolaire 2013-2014 afin d'y apporter des modifications éventuelles.

Pour le moment, au 10 juin, le projet éducatif est en cours d'écriture pour être ensuite présenté à l'ensemble des acteurs du système : enfants, parents, enseignants...

Il est donc trop tôt pour apporter un jugement sur ce changement majeur pour les enfants mais, nous essayons de mettre en œuvre ce projet ambitieux de la meilleure manière qu'il soit. Si vous vous posez encore des questions, je me tiens à votre disposition ainsi que les membres de la commission des affaires scolaires pour répondre à vos interrogations. Pour cela, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à la Mairie.

Vous souhaitant bonnes vacances.

Annexes :
Résultats de l'enquête auprès des parents d'enfants scolarisés

Sur un retour de plus de 90% de questionnaires exploitables, nous pouvons en conclure des catégories d'élèves qui resteront aux activités périscolaires :

- 34 élèves en maternelle
- 63 élèves en élémentaire

Compte tenu des taux d'encadrement maximum, qui sont de 1 animateur pour 14 élèves en maternelle et 1 animateur pour 18 élèves en élémentaire, nous retiendrons que 7 animateurs devront encadrer les enfants (3 pour les maternelles et 4 pour les élémentaires).

Toujours d'après l'enquête, seulement une famille souhaite laisser son enfant à la garderie et non aux activités. Ceci sera discuté au niveau du conseil municipal et de la garderie.

Enfin, 42 enfants sont intéressés par la cantine du mercredi et 28 pour le service de garderie du mercredi après-midi.

Olivier GRUGIER, adjoint, en charge des affaires scolaires.

>>> AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

Il s'agit clairement d'un transfert de charges de l'État vers les collectivités locales au moment même où on réduit les dotations.

L'État évalue la REFORME à 150€ / enfant. L'association des Maires Ruraux de France estime le coût autour de 900€ / 1000€ par enfant, cela paraît plus vraisemblable compte tenu des coûts générés par cette réforme (personnels supplémentaires – charges supplémentaires – moyens supplémentaires), plus la REFORME sera utile, plus elle coûtera cher. La grande orientation du Ministre de l'Éducation Nationale consiste à :

- Réduire la journée d'école (temps d'enseignement) ;
- Allonger l'année scolaire.

Monsieur René CLARISSE, maître de conférences à l'université François Rabelais de Tours et "Chronopsychologue" précise :

"Les expertises Nationales ont montré que l'aménagement le mieux adapté aux enfants de 8 à 11 ans, du point de vue des capacités attentionnelles est celui des 4,5 jours avec le samedi matin travaillé".

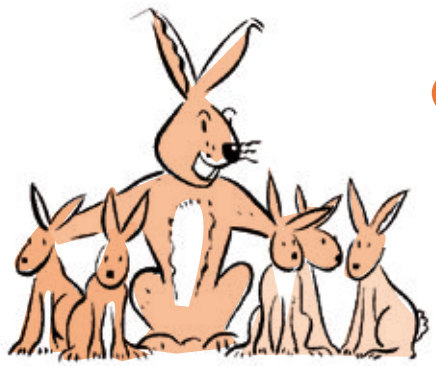
En effet sur la semaine, le lundi est une mauvaise journée pour tous les enfants mais un « mieux » pour ceux qui travaillent le samedi matin par rapport aux 4 jours ½ mercredi matin travaillé et aux 4 jours.

Chez les enfants de moins de 8 ans, la semaine de 4 jours est toujours la plus mauvaise.

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

Les p'tits garennes

25



>> POURQUOI LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Cette réforme a été conçue pour « mieux APPRENDRE et FAVORISER LA RÉUSSITE de tous les élèves ».

- Semaine de 9 journées ½ pour un maximum de 5h ½ par journée d'enseignement ou de 3h30 pour ½ journée.
- La pause méridienne ne peut être inférieure à 1h30
- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires organisées par les enseignants pour des groupes restreints d'élèves.
- TAP : Temps d'Activité Périscolaire

- Si les devoirs écrits sont supprimés, il subsiste des leçons à apprendre ou de lectures à effectuer. Les études surveillées mises en place par les Communes le soir après la classe peuvent donc être intégrées dans le cadre des activités périscolaires.
- Les taux d'encadrement seront portés à un animateur pour 14 mineurs au plus pour les enfants de moins de 6 ans et à une animation pour 18 mineurs au plus pour les enfants de six ans ou plus.

Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

>> CLUB DES JEUNES

Pour 2013 le club des jeunes est reparti avec un nouveau bureau élu lors de sa dernière réunion annuelle.

Le nouveau bureau se présente de la façon suivante : Président : Kevin EMERY
Vice président : Corentin BRAULT
Trésorier : Thibaud GLORIAN
Secrétaire : Anaïs BINIER
Membres actifs : Renaud POUSSIN, Jérémy GLORIAN

Cette association permet aux jeunes lignois entre 12 et 25 ans de se retrouver dans l'enceinte de notre local afin de se divertir. Nous disposons d'un billard, d'un baby-foot, d'une console Wii et ses jeux, de multiples jeux de société, d'un accès à internet. Pendant les beaux jours, les adhérents jouent sur le terrain de Beach volley ainsi que deux tables de ping pong.

En ce début d'année 2013, nous avons fait la traditionnelle distribution des colis pour les personnes âgées du village avec des jeunes de l'association ainsi que des membres de la municipalité.

En janvier, une soirée raclette a été organisée avec les jeunes de l'association.



En mars, un samedi après-midi a été consacré pour une journée au « Five » (une salle de foot sur un mini terrain de foot). Nous avons réuni une dizaine de jeunes pour cet après-midi et ensuite un goûter a été organisé au local des jeunes.



L'animatrice Stéphanie Vitel a fait don de sa créativité en peignant la plupart des fenêtres de la garderie pour le plaisir de nos yeux et celui des plus petits.

Un petit goûter a été servi au début du mois

de juin pour les Guernazelles, toujours avec la bonne humeur et le sourire de nos anciens du village.

Cet été, un barbecue sera organisé entre les adhérents avec, plus tôt dans la journée, quelques parties de beach soccer et beach volley. Pour septembre, si les moyens nous le permettent, une journée à Fantasy Forest sera programmée.

Nous remercions toutes les personnes qui toute l'année nous aident afin de mener notre projet associatif.

En vous souhaitant de bonnes vacances d'été !



HORAIRES :

Les mercredis et samedis de 13h30 à 19h

Pendant les vacances scolaires : club ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 19h.

Les tarifs annuels :

4 euros pour les jeunes de Ligny

5,50 euros pour les extérieurs.

Les p'tits garennes



>>> ECOLE DE LIGNY LE RIBAUT

VISITE DE LA FERME

Mardi 4 juin, nous sommes allés visiter la ferme du Maras de M. et Mme Bonin, à Neung sur Beuvron.

Le voyage en car n'a pas duré longtemps. Arrivés sur place, nous avons fait trois grands groupes, car il y avait trois ateliers :

❶ **L'étable** : Avec Jean-Yves, nous avons visité l'étable. Le fermier nous a montré comment traire les vaches à la main, tout en gardant du lait pour le petit veau.



Ensuite, nous avons goûté le lait tout chaud. Certains n'ont pas voulu goûter.



Les vaches mangent les feuilles de maïs de l'ensilage ou du foin. Le fermier nous a expliqué la différence entre le foin et la paille. Le foin, c'est pour manger, c'est de l'herbe coupée. La paille, c'est la tige du blé. Cela sert pour la litière des animaux.



❷ **La basse-cour** : Avec Jackie, la fermière, nous avons pu voir les lapins, le cochon, les poules, les pintades et les canards. Le cochon mangeait du pain trempé dans du lait, mais il mettait ses pattes dans son auge !



Il y avait aussi une petite poule qui avait de drôles de plumes sur la tête...



Puis nous avons donné du foin, des granulés et de l'eau aux lapins dans leur clapier.



À la fin, Jackie a ouvert la porte du poulailler et les oies sont sorties en criant. Elles sont allées au pré.



Les p'tits garennes

27



>>> ECOLE DE LIGNY LE RIBAUT

③ Le petit âne « Chocolat » : Promenade sur le dos de Chocolat pour tout le monde. Ce petit âne est extrêmement gentil avec les enfants. On commence par une séance de brossage, puis on lui demande gentiment et hop, un petit tour. Récompense avec des feuilles de chêne en milieu de parcours.

Merci Chocolat !



Après l'effort, notre ami Chocolat prend son bain de poussière avant d'aller gambader dans la prairie.



Domage, Lili aurait bien aimé le rapporter à l'école !

④ Le pique-nique et les bottes de paille :

C'est l'heure de manger. On se lave les mains avec du savon dans la bassine

On s'installe dans l'herbe (presque) sèche. « La compote, c'est avant le sandwich ? » Les pique-niques des enfants étaient très copieux, nous aurions pu rester un jour ou deux !



La tradition à la ferme « Le Maras », ce sont les rouleaux de bottes de paille...On les fait rouler, on fait la course, on essaie de grimper dessus, on se lance de la paille...Le bonheur absolu !

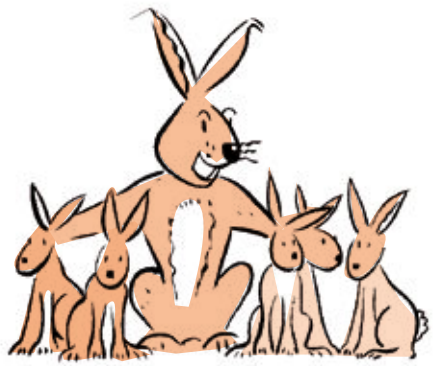


C'est terminé, il faut rentrer, le car nous attend.



« Au revoir, la ferme,
merci M. et Mme Bonin »

Les p'tits garennes



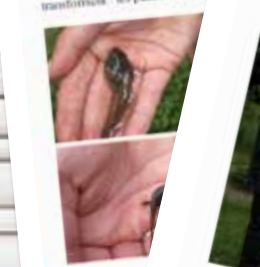
>>> **ECOLE DE LIGNY LE RIBAUT**

Retrouvez les "Feuilles de chou", chroniques des "Journalistes en herbe" du Jardin des écoliers sur le site de la commune www.lignyleribault.fr dans la rubrique Cadre de vie/Jardin des écoliers...

Vendredi 14 juin, ce sont les membres du jury du concours leur avons donné des Feuilles de chou pour le dossier aménageur de la classe de Corinne. Juste derrière la carte d'orientation et nous faire goûter de nouvelles saveurs.



Certains enfants tiraient un vieux plat excellent et partageaient également les moments que la terre s'est richifiée.



Avec Cécilia, les découvertes à la transformation : les petites arêtes.



Elles n'ont pas non plus le côté « Etude et protection de la nature » dans leurs jardins. Ils étaient donc très intéressés par nos nichours, notre mare et notre hôtel à insectes.



Certains invités se sont aussi beaucoup amusés avec la tondeuse à main... comme nous !



Discussions, de jolis et quelques moments de détente en plus. Et le jour de la fête, ce sera à Paris, en attendant de voir les photos.

LA FEUILLE DE CHOU N°8

Chronique des « Journalistes en herbe » du Jardin des Écoliers
Date : 12, 14 & 18 juin 2013
« Des visiteurs au Jardin des Écoliers »

Mercredi 12 juin : séance de jardin nature exceptionnelle ! Nous avons eu des visiteurs : les enfants des jardins des Écoliers d'Olivet, de St Denis en Val et de St Jean le Blanc nous ont rendu visite. Nous avons piqué-niqué ensemble, dans la salle polyvalente que la municipalité nous a prêtée, heureusement, car il a encore plu. Les parents étaient invités eux aussi.



Au début, le journaliste de la République du centre a interviewé Erwan, Mathis et Florent qui sont souvent les rédacteurs des textes de la Feuille de chou ou les photographes. Il les a même pris en photo. Nous les verrons peut être dans le journal...



Après une courte visite, les enfants nous ont posé des questions pour savoir comment fonctionnait notre jardin. Chez eux, ce n'est pas pareil : chaque enfant a sa petite parcelle à cultiver. Nous ne faisons pas comme ça. A Ligny, c'est un jardin collectif, tout le monde travaille toutes les parcelles et pour les récoltes, on partage tout à chaque séance. Il faut parfois faire des divisions pour que tout le monde ait autant de fraises... Cela amuse beaucoup M. Bour !



Elles n'ont pas non plus le côté « Etude et protection de la nature » dans leurs jardins. Ils étaient donc très intéressés par nos nichours, notre mare et notre hôtel à insectes.

Certains invités se sont aussi beaucoup amusés avec la tondeuse à main... comme nous !



Le garenne solidaire



29

>> TRANSPORT À LA DEMANDE

Les Cars Dunois ont le plaisir de mettre à la disposition de LIGNY-LE-RIBAULT leurs MINIBUS PMR pour le service du transport à la demande

Ils ont une capacité de 8 places assises, et permettent d'accueillir des personnes en fauteuil roulant manuel et électrique. (3 à 5 fauteuils selon le minibus avec accompagnateurs)

Vous nécessitez un transport pour aller faire vos courses, pour vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives, ...

Nous vous proposons un véhicule adapté avec un conducteur habilité.

Le Conseil Général du Loiret a créé le service du transport à la demande (TAD) pour se rendre de votre commune Ligny-le-Ribault (à partir de votre domicile ...) à La Ferté Saint-Aubin pour 2 € le trajet !

3 lieux de dépose :

• Mairie • Place de la Halle • Centre social : 45 rue Hippolyte Martin

Les jours & horaires de fonctionnement sont les suivants :

- Le Jeudi arrivée 10h départ à 12h

- Le Vendredi arrivée 13h30 départ à 15h30

Le principe est simple il vous suffit de réserver votre transport la veille avant midi !

Pour nous contacter :

LES CARS DUNOIS : 02.38.700.100

Demandez un devis !

Profitez des minibus la semaine et le weekend pour vos loisirs : sorties spectacles, découverte de la région...* !!

(*sous réserve de disponibilité :occupations TAD et CLIS)

RENSEIGNEMENTS :

LES CARS DUNOIS : 02.38.70.95.04

Fax : 02.38.70.95.18 - k.faurel@dunois.fr

Rue du Paradis 45800 Saint-Jean Braye.

BP 2807 - 45028 Orléans Cedex 1

>> INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous vous rappelons qu'il y a toujours en cours une campagne d'entretien des installations d'assainissement non collectif qui vous est destiné. Celle-ci vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels grâce à un contrat de prestations de services passé avec la SOA (filiale de Veolia).

Pour toute information et inscription, s'adresser à Benoit DELOHEN, technicien du SPANC, au 02 38 76 65 16 ou par mail à bdelohen@laferte.org



Tonte - Engazonnement - Desherbage - Débroussaillage
Taille de haies et arbustes - Plantations
Arrachage - Evacuation déchets verts

Cédric Montigny
415 chemin de la Bretèche - Ligny-le-Ribault
mc.paysages@gmail.com
06 79 10 33 89



CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Village d'Entreprise Beauval

73, Avenue d'Orléans (RN 152) - 45190 BEAUGENCY

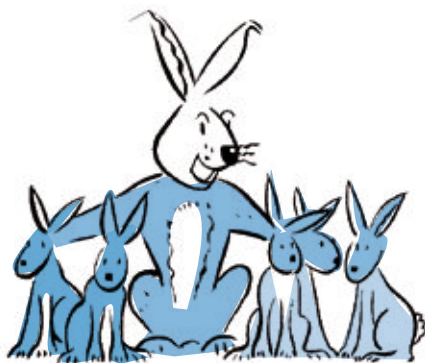
☎ 02.38.44.90.20 - relais.entourage@wanadoo.fr

Il devient parfois difficile pour une personne âgée de rester à domicile. Le ménage, les courses, la confection des repas, la toilette..., tous les gestes de la vie quotidienne deviennent de plus en plus pénibles à assurer. De même, l'organisation d'un retour à domicile après une hospitalisation peut poser quelques problèmes.

Toutefois, il existe de nombreux services qui facilitent le maintien à domicile : aides ménagères, gardes à domicile, service de soins, auxiliaires de vie, portage de repas, télé-assistance, amélioration de l'habitat etc...

Le CLIC intervient sur les cantons de Beaugency, Cléry St André et La Ferté St-Aubin. Le CLIC est un service gratuit pour tous : c'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, d'évaluation et de suivi pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les adultes de plus de 20 ans en situation de handicap et leur entourage.

État civil



>>> BIENVENUE AUX BÉBÉS !

Le 29 décembre 2012	<i>Liam</i> Robert Paul GILLET
Le 15 janvier 2013	<i>Maëlyne</i> , Sarah, Emelyne PLANCHET
Le 19 janvier 2013	<i>Ewen</i> Dorian Anthony BONGIBAUT
Le 11 avril 23013	<i>Aydan</i> Cédric Enzo VIRGERY GAVAND
Le 14 mai 2013	<i>Stanislas</i> Alain Serge MALINOWSKI
14 juin 2013	<i>Maël</i> LE CORRE

>>> FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

Le 04 mai 2013	Martin POULAUD et Charline GIBOUREAU
----------------	--------------------------------------

>>> ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 16 janvier 2013	Alain James Norbert BEAUHAIRE
Le 04 février 2013	Guy Hubert VIRGERY
Le 11 mars 2013	Michel Bernard LAURENT
Le 21 mars 2013	Roger MARTIN
Le 30 mars 2013	Bernard Henri Gabriel RENOTON
Le 09 avril 2013	Claire GAUTHIER Vve COUTURIER
Le 28 avril 2013	Marie-Thérèse CORNEAU ép. BRISSARD
Le 1er juin 2013	Gérard Albert BIONDA

Bienvenue à Ligny

>>> AUX NOUVEAUX HABITANTS

M. Arnaud GIRAULT, Mme Barbara PETIT
5, rue Gérard. de Fontenay

MM. NEVE et PASNON
130, rue de la Fontaine

M. Christophe VIRGERY Mme Elodie
GAVAND
Route de La Ferté Saint Cyr

M. Mme Domenico TATA
31, allée des Elfes

M. Eric GOUALIN
Les Touches – La Sévinière

M. Yann CARIOU Mme Magali GOUGIS
256, route de Villeny

M. Philippe BENOIT Mme Nathalie KLOTZ
Route de Beaugency La Californie

Mlle Louison BIDE
74, rue Gérard de Fontenay

Mme Martine BRACONNIER
379, rue du Général Leclerc

M. Thomas DINISCHIOTU & Mme Hélène
LEVASSEUR
316, rue Gérard de Fontenay

>>> DECHETS MEDICAUX

Depuis octobre, comme la déchetterie ne les récupère plus, la pharmacie de Ligny a établi un contrat avec une société qui collecte les déchets médicaux (DSARI).

Les patients de la pharmacie utilisant des aiguilles, bandelettes, lancettes ... peuvent dorénavant nous les rapporter (gratuitement).



>>> PHARMACIES DE GARDE 2013

JUILLET

Du 6 au 12 Beuvron
 Du 13 au 19 Vasseur
 Du 20 au 26 Hôtel de Ville
 Du 27 au 2/08 Bardon

SEPTEMBRE

Du 7 au 13 Beuvron
 Du 14 au 20 Vouzon
 Du 21 au 27 Giménot
 Du 28 au 4/10 Sologne

NOVEMBRE

Du 2 au 8 André
 Du 9 au 15 Bardon
 Du 16 au 22 Giménot
 Du 23 au 29 Hôtel de Ville
 Du 30 au 6/12 Petit Colin

AOUT

Du 3 au 9 Cabirou
 Du 10 au 13 DUDAL
 Du 14 au 16 Lembo
 Du 17 au 23 Petit Colin
 Du 24 au 30 Cambier
 Du 31 au 6/09 Sologne

OCTOBRE

Du 5 au 11 Vasseur
 Du 12 au 18 Cambier
 Du 19 au 25 Cabirou
 Du 26 au 30 DUDAL
 Du 31 au 1/11 Beuvron

DECEMBRE

Du 7 au 13 Vouzon
 Du 14 au 17 Cambier
 Du 18 au 20 Vasseur
 Du 19 au 23 Cabirou
 Du 24 au 27 Lembo
 Du 28 au 30 DUDAL
 Du 31 au 3/01 Bardon

POUR CONNAÎTRE LA PHARMACIE DE GARDE LA PLUS PROCHE, APPELER LE 3237

* SARL AMBULANCE *

VSL - TAXI DE VILLENY

Tél. 02 54 83 71 00 ou 02 54 98 34 00

TAXIS DE LIGNY-LE-RIBAULT :

Tél. 02 38 45 46 33

Mr. et Mme JOLLY



URGENCES
 HOSPITALISATION
 CONSULTATION
 KINÉSITHÉRAPIE
 RADIOTHÉRAPIE
 DIALYSES
 CONTRÔLE MÉDICAL
 24H / 24H

PHARMACIE DUDAL

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
 45240 LIGNY-LE-RIBAULT

TÉL. 02 38.45.42.38

FAX. 09 70 32 19 42

pharmacie.dudal@orange.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
 DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
 SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

>>> PHARMACIES

Pharmacie Catherine André

27, rue Henri de Geoffre
 41210 Neung sur Beuvron
 tel : 02 54 83 62 26
 fax : 02 54 83 67 59
 pharmacieandre@offisecure.com

Pharmacie Jacques Bardon

7, place R. Mottu
 41600 Chaumont sur Tharonne
 tel : 02 54 88 54 50
 fax : 02 54 88 66 34
 pharmacie.jacquesbardon@orange.fr

Pharmacie du Beuvron

Jean-Do et Virginie Tailhan
 34, avenue de l'Hôtel de Ville
 41600 Lamotte Beuvron
 tel : 05 54 88 03 31
 fax : 02 54 88 66 03
 pharmacie.tailhan@offisecure.com

Pharmacie Dominique Cabirou

146, place de l'église
 45240 Marcilly en Villette
 tel : 02 38 76 11 77
 fax : 02 38 76 18 30
 pharmacie.cabirou@cegetel.net

Pharmacie Isabelle Cambier

65, rte d'Orléans
 45370 Jouy le Potier
 tel : 02 38 45 38 41
 fax : 02 38 45 38 47

Pharmacie Aurélie Dudal

400, rue du Général Leclerc
 45240 Ligny le Ribault
 tel : 02 38 45 42 38
 fax : 09 70 32 19 42
 pharmacie.dudal@orange.fr

Pharmacie Béatrice Giménot

place de l'église - 41210 St Viâtre
 tel : 02 54 88 92 22
 fax : 02 54 88 43 74
 giménot_bea@orange.fr

Pharmacie de l'Hotel de Ville

Vincent Guyot
 Place de l'Hotel de Ville
 41600 Lamotte Beuvron
 tel : 02 54 88 00 09
 fax : 02 54 88 54 69
 pharmacieguyot@yahoo.fr

Pharmacie Nicole Lembo

158, rue du Général Leclerc
 45240 La Ferté Saint Aubin
 tel : 02 38 76 67 28
 fax : 02 38 64 88 26
 pharmlambo@offisecure.com

Pharmacie Petitcollin

17, avenue de Paris
 41300 Nouan le Fuzelier
 tel : 02 54 88 72 26
 fax : 02 54 88 98 22
 quinou@aol.com

Pharmacie de Sologne

Valérie Boissay
 46, rue du Général Leclerc
 45240 La Ferté Saint Aubin
 tel : 02 38 76 50 42
 fax : 09 70 82 21 38
 pharmacie.sologne@offisecure.com

Pharmacie Vouzon

36, rue Grande rue
 41600 Vouzon
 tel : 02 54 88 48 83
 et 09 65 03 94 79
 pharmacie.ulrich@orange.fr

Pharmacie Didier et Anne Vasseur

52, rue du Général Leclerc
 45240 La Ferté Saint Aubin
 tel : 02 38 76 56 02
 fax : 02 38 64 87 45
 pharm.vasseur@offisecure.com

RAPPEL : les gardes débutent à 17 heures le samedi et se terminent à 17 heures le samedi suivant.

CALENDRIER DES FETES 2013

JUILLET

- Samedi 6 FNACA – Soirée
- Samedi 13 Fêtes du 14 juillet – Retraite aux flambeaux
- Dimanche 14 Défilé – vin d'honneur
- Samedi 27 & dimanche 28 Fête de la Sainte Anne et 30 ans des Aviculteurs

JUILLET / AOÛT

- Exposition « Sologne sauvage et traditions » **Maison de la Brique**

SEPTEMBRE

- Vendredi 6 C.A.C. - AG
- Dimanche 8 C.A.C. Ball Trap
- Samedi 21 & dimanche 22 Expo peintures et poteries - Evelyne Richer & l'atelier de Beaugency **Maison de la Brique**
- Jeudi 26 Les Amis du Vieux Ligny La nuit du Cerf
- Samedi 28 Les Amis du Vieux Ligny La nuit du Cerf

OCTOBRE

- Jeudi 3 Ciné Sologne
- Vend. 4 au dimanche 13 Expo peinture Severino ARRANZ **Maison de la Brique**
- Samedi 19 Tournoi de fléchettes électroniques à la salle polyvalente
- Vendredi 25 Tanche Solognote - AG

NOVEMBRE

- Samedi 2 Soirée Halloween Club des Jeunes
- Jeudi 7 Ciné Sologne
- Lundi 11 Cérémonie du 11 nov.
- Samedi 16 AG SHOL
- Dimanche 24 Orléans Cyclo Touriste – Marche du Loiret

DÉCEMBRE

- Dimanche 1 Sapeurs-Pompiers – Sainte-Barbe
- Jeudi 5 Ciné Sologne
- Vendredi 6 Saint-Nicolas
- Vendredi 13 Noël de l'École
- Mardi 31 C.A.C. Réveillon

>> JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL



D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année

scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lisa, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2013 pour une année scolaire. Elle fait partie d'un club de

handball et joue du piano. Plus tard elle aimerait enseigner la langue française en Allemagne. Mariana, jeune mexicaine et passionnée par la danse arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 10 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

RENSEIGNEMENTS :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Françoise Privas/ Puisseaux : 02.38.33.54.67
Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

>> LA CCI LOIRET DÉMÉNAGE

A partir du 17 juin 2013, nouvelle adresse : **VILLAGE D'ENTREPRISES BEAUVAL**
62-73, Avenue d'Orléans - 45190 Beaugency
bâtiment à gauche du centre de remise en forme Espace Vitalité, dans le même bâtiment que Clic Relais Entourage.



Parking gratuit.
<http://village-entreprises-beaugency.fr/>

Les numéros de téléphone et adresses de messagerie ne changent pas.

Le garenne solidaire



33

>> CAF DU LOIRET

Pour participer à la prochaine rencontre :

Inscrivez-vous à : inscription-reunion-maternite.cafloiret@caf.cnatml.fr
• en précisant vos nom, prénom et numéro de téléphone
• le lieu et la date choisie

ou appelez le :
02.38.51.50.42 pour Orléans et Pithiviers
02.38.07.12.44 pour Montargis et Gien

**INVITATION A UNE RENCONTRE
ÉCHANGER POUR MIEUX PRÉPARER
L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT**

prise en charge, rôle du père, préparation à la naissance, tabac, alimentation, équipement prénatal, accouchement, congé maternité, alcool, médicaments, allaitement

Lors de ces rencontres :

Des conseillers de la CPAM, CAF et une sage femme seront présents pour parler de la grossesse et vous donneront

- ❖ Des explications sur les démarches administratives,
- ❖ Des conseils pour prendre soin de la santé de la future- mère et du bébé,
- ❖ Des informations sur le suivi de la grossesse.

Les rencontres ont lieu à

- Orléans au CRDP(Centre Régional de Documentation Pédagogique) 55 rue Notre Dame de Recouvrance .
- Montargis au Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (Niveau 2) service Gynécologie- Obstétrique .
- Pithiviers à l'Hôpital, service maternité 1^{er} étage, 10 bvd Beauvallet.
- Gien à l'Hôpital 2 ave Jean Villejean.

Pour connaître les dates disponibles, connectez-vous sur www.ameli.fr/votre-caisse ou contactez le 02.38.51.50.42 pour Orléans et Pithiviers ou le 02.38.07.12.44 pour Montargis et Gien

**★ lesForces
Motrices★**

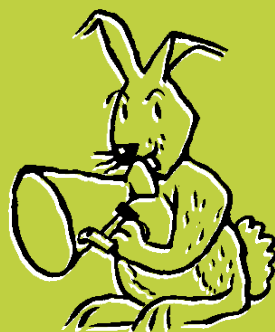
Publicité - Communication - Web & Multimédia
Événements - Stands

**Prenez le train
de la révolution tactile !**

Toutes les équipes des Forces Motrices vous accompagnent dans vos projets de communication globale.

02 38 56 98 00
contact@forcemotrice.com

Le garenne citoyen



>> COLLECTE DES DÉCHETS TOXIQUES - JUILLET À SEPT. 2013

Déchèteries	Dates de collecte des déchets toxiques
Villorceau	22/07/2013 (lundi toute la journée)
Ligny-le-Ribault	03/08/2013
Meung-sur-Loire	16/08/2013 (vendredi après-midi) et 19/08/2013 (lundi après-midi)
Épieds-en-Beauce	31/08/2013
Cléry-Saint-André	14/09/2013
Ardon	06/07/2013 et 28/09/2013

LISTE DES DÉCHETS TOXIQUES ACCEPTÉS :

- les bidons de pétrole ou d'huile de vidange
- les pots de peinture
- les flacons de white-spirit
- les produits phytosanitaires
- les filtres à huile
- les flacons d'acide
- les radiographies médicales
- les huiles de friture

Prière de respecter les consignes de l'agent en charge de la récupération de ces produits.

Tout dépôt sauvage est strictement interdit que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de la déchèterie.

Merci pour votre compréhension.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le SMIRTOM au 02.38.44.59.35

>> SERVICE NATIONAL

Suite à la réorganisation du centre du service national d'Orléans, les coordonnées téléphoniques du standard ont changé. Veuillez désormais composer le : 02 38 65 21 32

Les Ecuries Thierry Moreau

PONEY-CLUB, CENTRE ÉQUESTRE

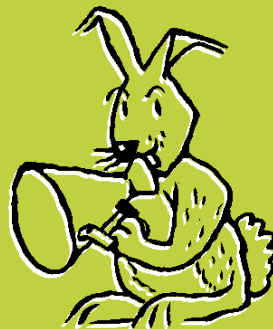


Promenade en main dès 3 ans, passage des examens fédéraux, cours hebdomadaires et stages tous niveaux.



**Route de Villeny
à Ligny le Ribault
Tél : 06 98 01 56 64**

Le garenne citoyen



>> FEUX DE PLEIN AIR

Les feux de plein air sont interdits par arrêté préfectoral en date du 21 juin 2002

- Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit,
- Les déchets devront être apportés à la déchetterie la plus proche ou mis en dépôt aux fins de compost ;

• Le brûlage à l'air libre d'autres matières (sacs plastiques, résidus divers...) est strictement interdit les déchets doivent impérativement être déposés en déchetterie.

>> ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ANIMAUX DANGEREUX :

Application des dispositions de la Loi n° 99-5 du 6 Janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux :

Les détenteurs de chien de première et deuxième catégories sont tenus de faire une déclaration en mairie :

- CHIEN DE PREMIERE CATEGORIE :
CHIEN D'ATTAQUE
- CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE :
CHIENS DE GARDE ET DE DEFENSE.

>> REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

(Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 décembre 1990)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique – tronçonneuse – perceuses – raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables :**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10 h à 12 h

Vous êtes tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

>> DEBARDAGE DE BOIS

Toute utilisation des chemins communaux pour débardage de bois doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Après accord, il appartient aux utilisateurs de remettre en état les chemins empruntés.

Toutes dégradations constatées nécessitant réparation seront à la charge des utilisateurs.

BOUCHERIE CHARCUTERIE - VOLAILLES

Jean-Marie BRÉAN

Viande charolaise élevée
et abattue dans la région,
charcuterie fabrication maison,
gibiers de Sologne en saison,
plats cuisinés à emporter
Nouveau : Rayon Fromages

97, rue du Général de Gaulle

45240 LIGNY-LE-RIBAULT

Tél. 02 38.45.42.04

**Boucherie
ouverte
tout l'été**

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron →
→ M.I.N. Rungis »



“La Détourne” - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 45 89



GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

- TOUT CONSTRUIRE • TOUT AMÉNAGER •
- TOUT RÉNOVER •

DEPOMAT

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64



LP. CHAUFFAGE

**INSTALLATION ET ENTRETIEN
GAZ & FIOUL
POMPES A CHALEUR
PLANCHERS CHAUFFANTS,
INSTALLATIONS SOLAIRES.
DEPANNAGE - RAMONAGE**

**vente de chaudières
(devis gratuit)**

**PLOMBERIES - SANITAIRES
SALLES DE BAIN, BALNEOS
ET TOUS HANDICAPS**

**Tél. 02 38 45 49 27
02 38 44 43 13**

LIGNY-LE-RIBAUT - BAULE

TRAVAUX NEUFS RENOVATION

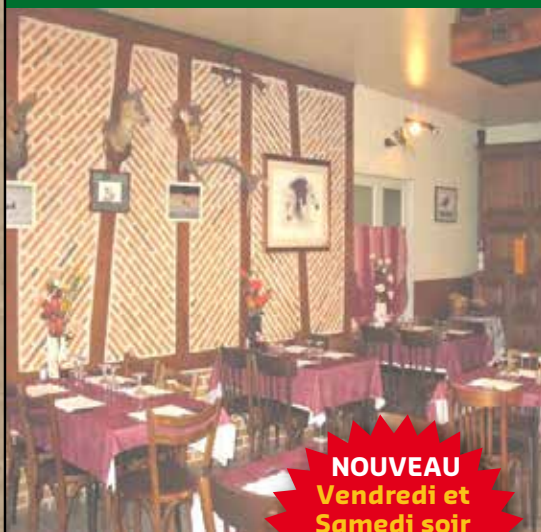


*Agrandissement - Ravalement
Carrelage - Clôture - Garage
Cheminée - Terrasse - Fenêtre PVC*

55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

**TÉL. 02 38 76 50 64
FAX 02 38 64 65 25**

Auberge Sainte-Anne Bar-Restaurant Sylvie Demagny



**NOUVEAU
Vendredi et
Samedi soir
PIZZA
sur place ou
à emporter**

Menu du jour
en semaine
Menus différents
le week-end

Fermeture le jeudi
Parking assuré

Place de l'Eglise
Ligny-le-Ribault

**02 38 45 42 19
06 62 58 02 71**

aubergesainteanne@orange.fr
aubergesainteanne.e-monsite.com



CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Une équipe de conseillers à vos côtés
pour tous vos projets :
Financements, assurances, placements ...

Agence de La Ferté St Aubin
53, avenue Maréchal Leclerc

0 978 978 978 *



CENTRE LOIRE

Le bon sens
a de l'avenir →

* numéro non surtaxé prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi jusqu'à 17h



Location de sanitaires et douches mobiles autonomes

différentes gammes : standard, luxe, personnes
à mobilité réduite, urinoirs et douches.

Vidanges fosses septiques

(selon contenance), bacs à graisses, furetage
canalisations et gouttières...

Intervention rapide et soignée

 Installation et traitement
respectueux de l'environnement

SOLOGNE SANIT LOC - Christophe GABORIT
La Crimée LIGNY LE RIBAUT

06 19 66 88 88

ou **02 34 32 49 61**

sanitloc@sfr.fr www.sanitloc.com

Pompes funèbres Marbrerie

 **CATON**

Une famille au service des familles

Organisation complète d'obsèques
Contrat prévoyance Obsèques
Tous travaux de cimetière
Grand choix d'articles funéraires

Plus de 200

Monuments en stock
sur le Loiret



LA FERTE SAINT AUBIN
36 Rue du Général Leclerc

7j/7  **02 38 76 67 67 24h/24**

hab:02.45.18



**Sarl Bruno
RICHARD**

Alarme - Automatismes
Interphone - Vidéo
Installation - Dépannage - Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48



SARL **Garage
ADAM**

91, rue G. de Fontenay
45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14
garage.adam@orange.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage

Marceau à l'écoute

CENTRE DE PLACEMENT IMMÉDIAT DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE SERVICE ÉDUCATIF JUDICIAIRE RECHERCHE

Familles d'accueil implantées dans le sud et le sud-est de l'agglomération orléanaise et à Orléans pour recevoir des adolescents en difficulté le week-end et aux petites vacances.
38, rue de la Jeunesse - 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC - Tél. 02 38 56 99 90

MESSAGE IMPORTANT A L'ATTENTION DES PERSONNES ÂGÉES

Mesdames, Messieurs,
Soyez très vigilants !
En effet, certaines personnes se disant aide à domicile, aide-soignante, auxiliaire de vie, s'incrument dans les domiciles des personnes âgées et prétendent faire partie d'une association. Elles fonctionnent la plupart du temps par "chèque emploi service" des tarifs exorbitants. Elles ne font pas du tout partie d'une structure reconnue et abusent des personnes aidées. Nous vous recommandons la plus grande prudence.

L'Association d'Aide à Domicile
du Canton de La Ferté et
l'Association de Soins à Domicile
Nord Sologne - 109, rue Joffre
- 45240 La Ferté-Saint-Aubin -

Tél. 02 38 64 63 67



La Communauté de brigades de
LA FERTE ST AUBIN / CLERY
vous conseille :

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES

A partir du changement d'heure, votre domicile est particulièrement vulnérable entre 18 h 00 et 22 h 00.

**NON ÉCLAIRÉ, IL RÉVÈLE
FACILEMENT VOTRE ABSENCE.**

A cette période, il est constaté une recrudescence de cambriolages alors qu'un simple programmeur connecté à une lampe peut suffire à simuler une présence DISSUASIVE.

COMMUNAUTE DE BRIGADES DE A FERTE ST AUBIN : 02-38-76-50-47 ou URGENCES : 17

CLIMATISATION - FROID - POMPE A CHALEUR - ENERGIE SOLAIRE CHAUDIÈRES GRANULÉS - BOIS - PLAQUETTES PLOMBERIE & ELECTRICITE



Artisan spécialisé en
Géothermie & Aérothermie
(électricité - sanitaire - plomberie)

Vente - installation - maintenance - dépannage
(Devis gratuits) - dépannage brûleur

06 42 20 22 45

couery.eric@aliceadsl.com

www.aclimpac.fr



Un artisan formé chez les compagnons du tour de france à votre service

ACLIMPAC 355 Rue César Finance 45240 LIGNY LE RIBAUT

Boulangerie Pâtisserie

Isabelle & Eric Thillet



120 rue du G^{al} de Gaulle - Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 43 94



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande
Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS
Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAUT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

<http://www.tuilerie-de-la-breteche.fr>

TOUS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Électricité - Plomberie - Chauffage
Maçonnerie - Couverture Terrassement

J-B DREUX

45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38 45 42 96

THIERRY MÉTREAU

Maçonnerie.....Restauration
Zinguerie.....Carrelage
Cheminée.....Clôtures

110, rue du Prêche
45240 Ligny-le-Ribault
Tél./Fax 02 38 45 44 16

LA QUALITÉ ET LE PRIX
DU FABRICANT



SOMMIER
140 x 190
+ MATELAS
à partir de

259€

ST LAURENT NOUAN

Près de Beaugency - Derrière le SUPER U - 02 54 87 72 88

www.comptoir-des-lits.com

COMPTOIR
DES
LITS
.COM

La qualité et le prix du fabricant

Tapissière
Ensemblière
Isabelle Fossard

La Bretèche
18, allée de l'Abeille
LIGNY-LE-RIBAUT

02 38 45 41 70

isabelle_fossard@yahoo.fr



CLARUS

PROJETS PERSONNALISÉS

Oeuvres d'Art - Eclairagisme - Décoration

27, rue du Général Leclerc - 45240 Ligny le Ribault

02 38 44 48 29 / 06 16 13 40 01

Ouvert vendredi, samedi et dimanche matin ou sur RDV
Parking Eglise

STEPH DIMINUTIF

coiffeuse à domicile

hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous

TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault



infos pratiques

• MAIRIE 02 38 45 42 01

www.lignylerberault.fr

du lundi au vendredi 8h30 - 12h, le samedi 9h - 12h

Fermée au public l'après-midi - pas de standard l'après-midi

• TOUTES URGENCES 02 38 45 42 01

Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous

Permanence sociale : sur rendez-vous

• GENDARMERIE 17

La Ferté-Saint-Aubin 02 38 76 50 47

• POMPIERS Bernard Van Hille, Chef de Corps 18

Mairie 02 38 45 42 01

• SAMU 15

• CENTRE SOCIAL- La Ferté-Saint-Aubin 02 38 64 61 36

• AIDE À DOMICILE PERSONNES ÂGÉES

109, rue du Maréchal Joffre LA FERTE-SAINT-AUBIN

Madame LUCAS - Pour R.D.V. 02 38 64 63 67

• AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Association VAL – SOLOGNE 02 38 44 69 63

• ASSISTANTE SOCIALE

S'adresser à l'U.T.S. EST Jargeau 02 38 46 85 50

ou Orléans 02 38 22 67 22

• C.P.A.M. ORLEANS 36 46

Permanence Centre Social La Ferté

Sur rendez-vous le mercredi matin

• C.H.R. Orléans La Source - Tous services 02 38 51 44 44

• MAISON MÉDICALE

Dr Saillard 02 38 45 41 07 Dr Loiseau 02 38 45 42 06

• DENTISTE Dr Arnaud 02 38 45 40 87

• CABINET DES INFIRMIÈRES 02 38 45 43 76

Mmes Leyet, Cabaret et Tondu

• PHARMACIE Mme Dudal 02 38 45 42 38

• KINÉSITHÉRAPEUTE M. Dorso 02 38 45 45 11

• CENTRE ANTI-POISON 02 47 66 85 11

Centre Hospitalier Bretonneau - Tours

• Relais LA POSTE / SPAR 02 38 45 41 57

du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h30.

Fermeture le mercredi après-midi.

• SERVICE DE L'EAU

Toute personne emménageant ou déménageant de la

Commune doit prendre contact avec le secrétariat de la

Mairie pour le relevé de compteur d'eau 02 38 45 42 01

• E.D.F. Clos Mardelle, RN 152, Beaugency

N° Dépannage électricité : 0810.333.045

N° Renseignements clients particuliers : 0810.745.745

N° Changement Locataire ou Propriétaire : 09 69 39 33 08

• IMPÔTS 02 38 25 22 00

Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau

9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans Cedex 2

Réception mardi et vendredi de 8h30 à 11h30

• PERCEPTION 02 38 76 52 64

30, boulevard Foch - La Ferté-Saint-Aubin

le lundi de 8h30 à 12h - du mardi au vendredi : 8h30 à

12h - 13h30 à 16h - fermé le lundi après-midi

et le mercredi toute la journée

• PRESBYTÈRE

Ligny-le-Ribault : 02 38 45 42 48

Cléry-Saint-André : 02 38 45 70 05

• BIBLIOTHÈQUE

Dépôt Bibliobus du Loiret - Permanence

le mardi de 16h à 19h et samedi de 10h30 à 12h

• CANTINE SCOLAIRE 02 38 45 46 77

Prix/enfant 3,15 € au 1er janvier 2013

Attendre la facture du Trésor Public pour régler les repas

• GARDERIE PÉRISCOLAIRE 02 38 45 46 45

Garderie du matin à partir de 7h00 ticket 2,85 €

Garderie du soir jusqu'à 18h45 ticket 2,85 €

Garderie après étude ticket 0,72 €

Etude ticket 3,00 €

Petit déjeuner ou goûter 0,60 €

Garderie du Mercredi de 7h30 à 18h

Tarif journée : 22 € (sans repas 18,90 €)

Tarif Mercredi matin ou après-midi : 9,35 € (sans repas)

Tout retard sera facturé 3 €

Adhésion 30 €

• ÉTUDE SURVEILLÉE : s'adresser à la garderie

Périscolaire - jusqu'à 18h - Prix 3 €

• HALTE GARDERIE "LES PETITS FAONS" 02 38 45 30 59

le 18 février et le 15 avril 2013 Salle Polyvalente

de 9h15 à 12h15 • de 4 mois à 4 ans

• RAMASSAGE SCOLAIRE

Lycée La Source : à partir 7h17 (selon point de montée)

Collège La Ferté Saint Aubin : à partir de 7h54 (selon

point de montée)

(Avec pass scolaire depuis septembre 2012)

• TRANSPORT ULYS

Service régulier : départ 6h40 / retour (depuis Gare routière d'Orléans) : 19h05

Sur réservation (par téléphone au 0 800 00 45 00, la veille avant 12h00) :

départ 7h30 et 13h15 / retour (depuis Gare routière

d'Orléans) : 13h15 et 18h05

Pour plus de renseignements,

appelez le 0 800 00 45 00 ou www.uly-s-loiret.com

Tarif : 2,30 €

• ORDURES MÉNAGÈRES

• Ramassage ordures ménagères (bacs couvercle noir) le MERCREDI à partir de 4 h (sortir les bacs la veille)

• Ramassage corps creux (bacs couvercle jaune) tous les 15 jours (depuis le 11 juin 2012), uniquement les semaines paires, le MERCREDI (sortir les bacs la veille).

quand jour férié dans la semaine, décalage d'une journée (mercredi ramassage le jeudi - jeudi ramassage le vendredi)

• DÉCHÈTERIE : PRÉ COMMUNAL

Tous les déchets **SAUF les ordures ménagères**

Ouvert le lundi et le mercredi de 10h à 12h

et le Samedi de 9h à 12h

Benne à verre - Conteneur à papier

Dates de dépôt des déchets toxiques en 2013 :

3 août

• SMIRTOM

02 38 44 59 35